



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELEVILLE (Prunelle), « Introduction », *La Version Z de l'Ovide moralisé*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14911-8.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14911-8.p.0009)

Publié sous licence CC BY 4.0

INTRODUCTION

L'*Ovide moralisé* constitue la première traduction française des *Métamorphoses* d'Ovide, réalisée au début du XIV^e siècle. Ce long ouvrage, composé d'environ 72000 octosyllabes, se présente comme une traduction enrichie d'interprétations concrètes et religieuses. L'édition complète dont nous disposons aujourd'hui a été réalisée par C. De Boer et date du début du XX^e siècle¹. Elle s'appuie sur le manuscrit Rouen, Bibl. Mun., O. 4 (A¹) et prend en compte les variantes de quelques autres manuscrits² : Lyon, Bibl. Mun., 742 (B) ; un représentant du groupe que cet éditeur nomme C et que nous appellerons Y conformément à l'usage contemporain³ et le manuscrit Paris, BnF, fr. 373 (G¹) pour les moralisations. Cet ample et riche travail permet d'avoir facilement accès au texte. Cependant, l'étude de tous les manuscrits de l'*Ovide moralisé* laisse entrevoir que l'œuvre a évolué du début du XIV^e à la fin du XV^e siècle. Une famille de témoins, tardifs, offre un texte bien différent de l'*Ovide moralisé*. Cette famille, désignée par la lettre Z, se compose des manuscrits : Berne, Burgerbibliothek, 10 (copié après 1456) ; Paris, BnF, fr. 374 (rédigé en 1456) ; Paris, BnF, fr. 870 (ca 1400) ; Paris, BnF, fr. 19121 (ca 1390-1410). À ce jour, cette famille n'a fait l'objet d'aucune édition. Les membres du projet de recherche international « Ovide en

1 *Ovide moralisé, poème du commencement du quatorzième siècle, publié d'après tous les manuscrits connus*, éd. C. De Boer, Amsterdam, Müller, 1915-1938, 5 t. (Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam. Afdeling Letterkunde. Nieuwe Reeks 15, 21, 30/3, 37 et 43) [réimpression Wiesbaden, Sändig, 1966-1986]. Pour un historique des éditions antérieures partielles de l'*Ovide moralisé*, nous invitons à consulter les pages rédigées par M. Cavagna, « Éditions antérieures », *Ovide Moralisé, Livre I*, édition critique C. Baker, M. Besseyre, M. Cavagna, S. Cerrito, O. Collet, M. Gaggero, Y. Greub, J.-B. Guillaumin, M. Possamai-Pérez, V. Rouchon Mouilleron, I. Salvo García, T. Städtler et R. Trachsler, Paris, SATF, 2018, t. I, p. 122-130.

2 *Ovide moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 51.

3 Cet usage est notamment clarifié par M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes à une nouvelle édition de l'*Ovide moralisé* », *Romania*, 132, 2014, p. 176-213, part. p. 177.

français⁴ » (OEF), qui éditent l'*Ovide moralisé* selon tous les manuscrits existants, ne tiennent pas systématiquement compte des variantes proposées dans Z, dans la mesure où elles sont trop divergentes du reste de la tradition.

4 « Ovide en français (OEF). Genèse, transformation et réception de l'*Ovide moralisé* » est un projet international cofinancé par l'Agence Nationale de la Recherche, la Deutsche Forschungsgemeinschaft, le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique et le Fond National de la Recherche Scientifique en Belgique. En France, les responsables de ce travail de recherche sont à l'Université Lumière-Lyon 2 et au CIHAM la Professeure M. Possamai-Pérez, et à Nancy le chargé de recherche au CNRS Y. Greub du Laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF). Les directeurs allemands sont T. Haye, de la Georg-August-Universität de Göttingen, et T. Städtler, Professeur extraordinaire à l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg et directeur du projet de *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français (DEAF)* à Heidelberg. En Suisse le projet est dirigé par le Professeur associé O. Collet, de l'Université de Genève, et le Professeur R. Trachsler, de l'Université de Zurich. Les porteurs du projet du côté belge sont le Professeur C. Baker, de l'Université Libre de Bruxelles, et le Professeur M. Cavagna de l'Université Catholique de Louvain. L'OEF compte en outre de nombreux autres chercheurs : S. Cerrito (Università di Roma 3), M. Gaggero (Università degli Studi di Milano), pour la partie proprement éditoriale, ainsi que M. Besseyre (CIHAM), S. Biancardi (DFG-Georg-August-Universität Göttingen), J. Bloch (Université Catholique de Louvain et Université Libre de Bruxelles), F. Clier-Colombani, L. Ciccone (Università degli Studi Internazionali di Roma), A. Colantuoni (Università degli Studi di Milano), P. Deleville (Université de Genève et de Lyon 2, CIHAM), J.-B. Guillaumin (Université de Paris IV-Sorbonne), I. Hansen (DFG-Georg-August-Universität Göttingen), A. Lagioia (Università degli Studi di Bari Aldo Moro), L. Endress (Université Libre de Bruxelles), F. Montorsi (Université Lumière-Lyon 2-CIHAM), F. Mora (Université de Saint-Quentin-en-Yvelines), M. Romaggi (CIHAM), T. Radomme (Université Jean Monnet), I. Reginato (Université Libre de Bruxelles et Université Catholique de Louvain), V. Rouchon Mouilleron (Université Lumière-Lyon 2-CIHAM), I. Salvo-García (Universidad Autónoma de Madrid), L. Sumski (Universität Saarbrücken), R. Wolf-Bonvin (Université de Genève et Université Lumière-Lyon 2) pour les autres questions textuelles et para-textuelles. Les analyses du groupe reposent également sur le travail des contributeurs D. Burrows (University of Oxford), F. Carapezza (Università di Palermo), P. Rinoldi (Università di Parma) et P. Nobel (Université de Strasbourg).

LA TRADITION MANUSCRITE
DE L'OVIDE MORALISÉ⁵

SIGLE	COTE	DATATION APPROXIMATIVE ⁶
A ¹	Rouen, Bibliothèque municipale, ms. O. 4	ca 1325 (f. 3-15) et ca 1315-1320
A ²	Rouen, Bibliothèque municipale, ms. O. 11bis	troisième tiers du xv ^e siècle (ca 1475 ?)
B	Lyon, Bibliothèque municipale, ms. 742	ca 1390
D ¹	Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9639	ca 1430-1440
D ²	Cambrai, Bibliothèque municipale, ms. 973	troisième tiers du xv ^e siècle (ca 1470 ?)
D ³	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24306	troisième quart du xiv ^e siècle
D ⁴	New York, Pierpont Morgan Library, M. 443	ca 1410

- 5 Voir M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 176-213, puis C. Baker et M. Gaggero, « Tradition manuscrite et textuelle », *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 132-159. Nous utilisons leurs désignations et leurs descriptions des copies. Le tableau est repris à M.-R. Jung dans son important ouvrage *La légende de Troie en France au Moyen Âge*, Tübingen et Basel, Francke, 1996 (Romanica Helvetica, 114), p. 621-623. Quelques changements ont cependant été introduits par l'équipe Ovide en français, cf. M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, art. cité, puis C. Baker et M. Gaggero, *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 138-163. L. Endress a aussi découvert un nouveau manuscrit de l'*Ovide moralisé*, Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Acquisti e doni 442, qu'elle commente dans un article à paraître : « Un manuscrit inconnu de l'*Ovide moralisé* : Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Acquisti e doni 442 ».
- 6 Les datations ont été revues par M. Besseyre et V. Rouchon-Mouilleron, « Description des manuscrits », *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 13-14, à partir de l'étude fournie par M.-R. Jung, « Aspects de l'*Ovide moralisé* », *Ovidius redivivus. Von Ovid zu Dante*, dir. M. Picone et B. Zimmerman, Stuttgart, Metzler, 1994, p. 149-172, part. p. 170-171. Quelques fragments existent également, que nous ne prenons pas en compte. Pour leur description, voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 15.

<i>D</i> ⁵	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24305	1356
<i>E</i> ¹	Genève, Bibliothèque de Genève, ms. fr. 176	<i>ca</i> 1380
<i>E</i> ²	Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 1480	<i>ca</i> 1380
<i>G</i> ¹	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 373	<i>ca</i> 1400
<i>G</i> ²	Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5069	<i>ca</i> 1330-1335
<i>G</i> ³	Copenhague, Kongelige Bibliotek, ms. Thott 399	<i>ca</i> 1480
<i>Y</i> ¹	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 871	troisième tiers du XIV ^e siècle (<i>ca</i> 1380 ?)
<i>Y</i> ²	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 872	troisième tiers du XIV ^e siècle (<i>ca</i> 1370-1380 ?)
<i>Y</i> ³	Londres, British Library, Add. MS 10324	<i>ca</i> 1400

LES MANUSCRITS⁷ DE LA FAMILLE Z

Berne, Burgerbibliothek, ms. 10 : Z¹

Ce témoin est le plus tardif. Il a été réalisé après 1456, compte tenu du fait qu'il est un *descriptus*⁸ de Z². Son support en papier proviendrait de Savoie, plus précisément de Chambéry, d'après les deux types de filigrane observés⁹.

L'objet forme un grand et large livre doté de 321 feuillets de 410 × 300 × 90 mm. Une seule feuille de parchemin accueille la première page de texte qui reçoit l'unique enluminure¹⁰ : un frontispice historié, plutôt grand dans la mesure où il occupe la moitié supérieure du feuillet. Il représente un maître assis sur un cathédre, entouré d'auditeurs. L'enluminure est suivie de la seule grande initiale (7 UR) ornée sur fond d'or, écrite à l'encre bleue et rouge. Les autres pages sont remplies par deux colonnes qui comptent en moyenne 55 lignes. Des initiales à l'encre rouge (2 UR seulement) et des rubriques ponctuent le texte.

Paris, BnF, fr. 374 : Z²

Le manuscrit est daté de 1456. Une indication au feuillet 139 précise que le sixième livre a été achevé en avril 1456 (*Explicit liber sextus ultima aprilis anno 1456*). Le *codex* a appartenu à Louis du Périer, visiteur des

7 Dans le cadre de notre travail de doctorat réalisé au sein du projet « Ovide en français », nous avons mené l'étude codicologique des manuscrits de la famille Z avec M. Besseyre, S. Biancardi, F. Montorsi, V. Rouchon Mouilleron, sous la direction des deux iconologues M. Besseyre et V. Rouchon Mouilleron. Les détails précis de cette étude ont été publiés dans la nouvelle édition du livre premier de l'*Ovide moralisé* : *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 71-83. C'est pourquoi nous proposons seulement une synthèse de nos recherches en la matière. Pour le manuscrit Berne, Burgerbibliothek, ms. 10, nous avons aussi consulté la fiche codicologique de l'IRHT : Section romane, *Notices de manuscrits français et occitans*, Dossiers suspendus, Paris, CNRS-IRHT, 1937-2010, accessible à <http://ideal.irht.cnrs.fr/document/818004>, consulté le 9 novembre 2020.

8 Pour cette démonstration, nous renvoyons à l'annexe de notre article « Réécriture de l'*Ovide moralisé* : enjeux du remaniement de la famille Z », *Ovidius explanatus, Traduire et commenter les Métamorphoses au Moyen Âge*, éd. S. Biancardi, P. Deleville, F. Montorsi et M. Possamaï-Pérez, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 205-217, part. p. 215-217. Nous notons désormais Z²¹ et non Z¹² dans la mesure où Z¹ est un *descriptus* de Z².

9 Le filigrane majoritaire, une grappe de raisin, correspond au Briquet 13040 (probablement Savoie 1439-1490) ; l'autre filigrane est le Piccard 14 n° 1153, de Chambéry, selon la notice de la bibliothèque de Berne.

10 Pour une reproduction de l'image, voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 377.

gabelles de Provence après 1486¹¹ et bibliophile, mais il ne l'aurait pas commandité¹².

Ce manuscrit est également copié sur papier et son filigrane concorde avec le Briquet n° 14266 (Lautrec 1443 ou Bourges 1458¹³). Il s'agit encore une fois d'un objet imposant, composé de 340 feuillets, d'une épaisseur de 70 mm, d'une largeur de 280 mm et d'une hauteur de 380 mm.

Comme le témoin Z¹, sa réalisation est assez modeste. Le livre ne contient en effet aucune illustration. Peut-être y en avait-il une au début du texte qui manque. L'ouvrage commence effectivement au vers : *Mes les mutacions des fables* (éd. C. De Boer, I, v. 53). Son texte est structuré par des initiales de 2 à 3 UR dessinées à l'encre rouge.

La page est couverte par deux colonnes de texte de 51 lignes. On y trouve des manchettes, de nombreuses biffures¹⁴ d'une main autre que celle du copiste, et le contenu des rubriques est parfois répété dans la marge à l'encre noire.

Paris, BnF, fr. 870 : Z³

Le texte de ce témoin a été rédigé vers 1400 et le décor effectué vers 1450¹⁵. Un des feuillets de garde est la récupération d'un document français-latin relatif à l'archevêque de Sens, qui daterait probablement du XVI^e siècle¹⁶. Selon S. Amato Blackman, le manuscrit a d'abord appartenu à Jacques d'Armagnac, puis lui a été confisqué avant d'arriver dans les mains de Pierre de Beaujeu¹⁷.

Contrairement à Z¹ et Z², ce témoin a comme support du parchemin ; celui des feuilles de garde est de moins bonne qualité que celui du texte.

11 H. Aubert, « Notices sur les manuscrits de Petau conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXX, p. 471-522, part. p. 484.

12 Voir au sujet de Louis du Périer l'article de J.-B. Krumenacker, « Aux racines de la rose : Louis du Périer, consul et bibliophile lyonnais », *Revue historique*, 691, 2019, p. 629-667.

13 Si le manuscrit a bien été copié en 1456, il serait plus juste qu'il se rattache à Lautrec 1443.

14 Ces biffures tendent majoritairement à pallier un défaut métrique, à moderniser la langue (notamment en remplaçant une forme d'imparfait ou de futur en *iert* par une forme plus moderne), à corriger, mais plus rarement, certaines erreurs dans les noms propres.

15 Ce sont ici les datations proposées par M. Besseyre et V. Rouchon Mouilleron, *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 78.

16 La p. 47 donne d'autres détails sur ce document.

17 S. Amato Blackman, *The manuscripts and patronage of Jacques d'Armagnac, duke of Nemours, 1433-1477*, Ann Arbor, University of Michigan, 1993, p. 23-25 et p. 377-378.

Il s'agit ainsi d'un vélin contenant 285 feuillets. Il mesure 335 mm de long, 250 mm de large, pour une épaisseur de 80 mm.

Le texte s'organise sur deux colonnes de 42 à 45 lignes pour le début (f. 1 à 5), puis de 32 à 43 lignes pour le reste de la copie. Le manuscrit possède plusieurs illustrations¹⁸ : quatre dessins à l'encre (brune, verte, jaune, rose et bleue). Le premier est le plus important. Il représente un portrait de l'auteur et vient remplacer les trois premiers vers manquants du texte. Les autres dessins figurent des scènes illustrant le texte : Saturne tenant une faux et un compas, Saturne et son épouse, une ébauche de la castration de Saturne et de la naissance de Vénus. En plus de ces quelques illustrations, de nombreuses réserves n'ont pas été illustrées. L'existence de dessins, d'ébauches de dessin et de réserves destinées à d'autres illustrations permet donc de supposer que le *codex* était destiné à recevoir un programme iconographique plus fourni¹⁹. Enfin, la table des rubriques et le vers liminaire sont introduits par une grande initiale filigranée à l'encre rouge et bleue (de 5 UR et de 6 UR), et la transcription est truffée de petites initiales à l'encre rouge (2 UR), jusqu'au quatorzième cahier, et de rubriques du début à la fin.

La disparition des petites initiales à l'encre rouge après le quatorzième cahier nous intéresse tout particulièrement, car elle concorde presque avec un changement d'exécutant à partir du douzième cahier. Selon les différences de composition du manuscrit, de décor mais aussi d'écriture du texte, ce manuscrit aurait en effet été exécuté par deux copistes, qui semblent se relayer entre le verso du folio CVIII et le recto du folio CIX, qui inaugure le douzième cahier. Un premier copiste aurait pris en charge la première moitié du texte (du premier au onzième cahier) et un autre scribe aurait recopié la seconde moitié (du douzième au vingt-sixième et dernier cahier).

Paris, BnF, fr. 19121 : Z⁴

D'après l'écriture et le style des peintures, M. Besseyre et V. Rouchon Mouilleron datent le manuscrit de 1390-1410 environ. Nous ne savons pas exactement qui l'a commandé, mais deux signatures figurant sur

18 *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 379-381.

19 M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites de l'*Ovide moralisé* », *Cahiers d'histoire des littératures romanes*, 20, 1996, p. 251-274, part. p. 258-259.

l'un des derniers feuillets nous renseignent sur sa circulation : *Marie delebret* et *yzabeau dalebret*. On peut probablement les associer à Marie d'Albret, fille de Jean I^{er} d'Albret et de Catherine de Rohan, née en 1445, et à Isabeau d'Albret, la nièce de la première²⁰.

Comme Z³, ce manuscrit est transcrit sur du parchemin ; ses dimensions (330 × 245 × 80 mm) et son nombre de feuillets (296) sont assez similaires.

Le texte est également organisé en deux colonnes qui comptent de 33 à 36 lignes. Le décor se compose d'une enluminure liminaire²¹ qui occupe la largeur d'une colonne de texte et la hauteur de 13 UR. On y retrouve « Saturne avec ses attributs conventionnels, faux, aigle et enfant ; Vénus dans un cours d'eau en contrebas, entourée de trois oiseaux²² ». La première lettre du texte est une initiale filigranée à l'encre rouge et bleue (3 UR). D'autres initiales de ce type, légèrement plus petites (2 UR), agrémentent et structurent le texte.

Ainsi, l'aspect global de ces quatre manuscrits révèle des disparités²³. Les *codices* Z¹ et Z² sont plus grands, possèdent plus de feuillets que Z³ et Z⁴, ce qui s'explique par le fait que le groupe Z^{3/4} ne dispose pas des nombreuses allégories religieuses. Les témoins Z¹ et Z² sont réalisés sur du papier, alors que Z³ et Z⁴ le sont sur du parchemin. Les deux premiers témoins sont effectivement plus tardifs, mais leur confection sur papier résulte aussi d'une commande moins luxueuse que celle de Z³ et Z⁴. Le décor de Z² et Z¹ est ainsi moins fourni que celui de Z⁴, qui compte de nombreuses initiales filigranées, et que celui de Z³ qui comporte quelques dessins et semble avoir été destiné à en contenir davantage. Les témoins Z^{2/1} n'ont donc pas eu une éventuelle vocation ornementale.

20 Pour plus de précision, voir la note dans *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 82.

21 *Ibid.*, p. 83.

22 *Ibid.*, p. 83.

23 Nous interrogeons moins superficiellement ces disparités dans P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, *op. cit.*, p. 149-160.

LA FAMILLE Z DANS LA TRADITION
DE L'OVIDE MORALISÉ

La tradition²⁴ de l'*Ovide moralisé* se divise en deux branches, *BDEG* et *YZ*, qui découlent toutes deux d'un ancêtre commun à la famille *A*. La branche *Z* s'apparente aux familles *A* et *Y*. Les branches *Y* et *Z* possèdent un ancêtre commun²⁵. Une « dépendance simultanée²⁶ » opère également entre *Y*, *Z* et *A*² en raison d'un changement de modèle pour *A*². Ces observations sont valables pour le livre IV ; nous avons remarqué que ces points de convergence entre *A*², *Y* et *Z* se manifestent aussi des livres II à VII²⁷. Les chercheurs de l'équipe OEF ont également remarqué²⁸ que les témoins *Z* s'approchent parfois du manuscrit *Y*². Mais « cette configuration est contradictoire avec l'existence avérée, par ailleurs, d'un subarchétype *Y* et s'explique facilement par un changement de modèle²⁹ » de *Z*. En effet, les rapprochements entre *Y*² et *Z* ne sont pas toujours constants et quelques passages unissent *Z* à *Y*¹³ plutôt qu'à *Y*². Par exemple, au livre IV, les v. 3664-3666³⁰ apparaissent uniquement dans *A*²*Y*¹³*Z*, excluant *Y*². D'autres vers manquent dans *Y*² mais pas dans *Z* (I, v. 2046, v. 2104 ; II, v. 1566 ; II, v. 2934).

24 Les études les plus récentes de la tradition manuscrite de l'*Ovide moralisé* sont fournies par M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 176-213, puis C. Baker et M. Gaggero, *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 132-159.

25 Tous les chercheurs ayant étudié la tradition manuscrite de l'*Ovide moralisé* confirment une parenté : C. De Boer, F. Branciforti, J. Engels, M.-R. Jung et les nouveaux éditeurs de l'*Ovide moralisé : Philomena, conte raconté d'après Ovide par Chrétien de Troyes*, éd. C. De Boer, Paris, Librairie Paul Geuthner, 1909 ; *Pyrame et Thisbé, texte normand du XI^e siècle*, éd. C. De Boer, Amsterdam, Johannes Müller, 1911 ; *Piramus et Tisbé*, éd. et trad. F. Branciforti, Florence, 1959 (*Biblioteca dell'Archivum Romanicum*, I, 57) ; J. Engels, *Études sur l'Ovide moralisé*, Groningen, Wolters, 1943 ; M.-R. Jung, *La légende de Troie [...]*, *op. cit.*, p. 621-623 ; M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 255.

26 M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 191. Ils s'appuient sur un changement de modèle entre la fable de Pyrame et Thisbé (livre IV) et celle de Philomèle déjà remarqué par C. De Boer, *Philomena, conte raconté d'après Ovide par Chrétien de Troyes*, éd. citée, n. 1, p. 22.

27 Les notes critiques de ces livres renseignent le lecteur à cet égard.

28 M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 191 ; C. Baker et M. Gaggero, « Tradition manuscrite et textuelle », *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 149-141 ; I. Reginato, « Notes sur les modèles de la rédaction *Z* de l'*Ovide moralisé*. Le cas de la fable de Sémélé », *Revue Belge de Philologie et Histoire* 97, 2019, p. 175-216.

29 M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 190.

30 *Ne vos elles ne vo voler, / Ne Jupiter, et fust encor / Yssy transmué en faus or.*

Plus précisément, le groupe *Z* se compose de deux sous-branches : *Z*²¹ d'une part et *Z*³⁴ d'autre part³¹. La première se détache de la seconde par des erreurs, des leçons, des suppressions ou ajouts communs, mais surtout par le maintien ou non des allégories spirituelles de l'*Ovide moralisé*. Ainsi, l'ensemble *Z*²¹ contient quasiment toutes les allégories spirituelles, là où *Z*³⁴ n'en contient aucune.

Ces deux ramifications proviennent d'un modèle commun, à partir duquel il y aurait eu une séparation. L. Endress et R. Trachsler ont récemment montré que, contrairement à ce qu'avancait M.-R. Jung³², ce modèle commun ne disposait pas des allégories spirituelles, qui ont été ajoutées par la suite au modèle de *Z*²¹ d'après un autre manuscrit, probablement de la famille *Y* à laquelle la branche *Z* est apparentée³³.

PRINCIPES D'ÉDITION

La façon dont s'est constituée la branche *Z*, et surtout le texte spécifique qu'elle donne à lire, mérite un traitement à part, dont rend compte la présente édition. Ce contenu n'a plus la même portée que l'*Ovide moralisé* tel que nous le connaissons par l'édition De Boer³⁴; il en constitue une véritable réécriture. Tous les manuscrits *Z* présentent des suppressions ou ajouts à la traduction des fables ovidiennes, de nouvelles interprétations historiques qui infléchissent l'esthétique et l'éthique de l'ouvrage initial. Deux des témoins de cette branche (*Z*³⁴) se distinguent encore davantage des autres (*Z*²¹), parce qu'ils ne donnent à lire aucune allégorie spirituelle³⁵.

31 M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 270. Pour les critères différenciant *Z*²¹ de *Z*³⁴, voir aussi M. Cavagna, M. Gaggero et Y. Greub, « Prolégomènes [...] », art. cité, p. 187.

32 M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 171.

33 L. Endress et R. Trachsler, « Économie et allégorie. Notule à propos des manuscrits *Z* de l'*Ovide moralisé* », *Medioevo romanzo*, 39, 2, 2015, p. 350-366, part. p. 361-362.

34 Nous renvoyons ici à la rédaction primitive, représentée, entre autres par le manuscrit *A*¹ (Rouen, Bibliothèque municipale, ms. O.4), le texte de référence de l'édition C. De Boer et de l'édition du groupe OEF. En outre, par commodité, nous opposons l'auteur « original » de l'*Ovide moralisé* au « remanieur » à l'initiative de la réécriture transmise par la famille *Z*.

35 M.-R. Jung s'attache à cet aspect, par exemple dans son article « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, part. p. 270-274.

Or, ces dernières sont indissociables de l'*Ovide moralisé* ; pour l'auteur du texte, elles forment une unité fondamentale avec le récit de la fable³⁶. Les témoins Z³⁴ offrent ainsi ce que M.-R. Jung qualifie d'« *Ovide le grant en français* » qui laisse « la place aux fables, relayées par une “histoire ancienne” très particulière³⁷ ». Tout l'intérêt de cette réécriture réside donc dans la nouvelle lecture des *Métamorphoses* qu'elle initie.

CHOIX DU MANUSCRIT DE BASE

Cette édition repose sur une transcription du manuscrit BnF, fr. 870 (Z³). Le choix de suivre un manuscrit de la sous-branche Z³⁴ nous a paru plus intéressant : il permet d'étudier le remaniement le plus radical de l'*Ovide moralisé*, dans la mesure où les allégories spirituelles sont systématiquement supprimées. Notre prédilection pour la branche Z³⁴ se justifie également, et surtout, par le projet littéraire, cohérent, contenu dans le texte de ces deux exemplaires. Compte tenu de ce choix, notre édition ne fournit pas les allégories³⁸ qui figurent dans Z²¹ mais qui sont absentes de Z³⁴.

Les sondages que nous avons effectués indiquent qu'aucune faute grave ne fait de différence entre les deux témoins Z³ et Z⁴. Les erreurs sont la plupart du temps partagées et les exemplaires se suivent avec une régularité telle qu'il a été difficile de se prononcer avec certitude. Rien ne nous a donc d'emblée permis de choisir le meilleur manuscrit. Cependant, les sondages réalisés ont laissé percevoir que le manuscrit Z³ est plus proche de l'archétype de Z, lorsque les trois autres (Z¹, Z², Z⁴) ne s'accordent pas³⁹. Au contraire, le copiste de Z⁴ corrige plus volon-

36 Sur ce sujet, voir notamment M. Possamai-Pérez, *L'Ovide moralisé. Essai d'interprétation*, Paris, Honoré Champion, 2006 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 78), p. 380-396.

37 M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 270.

38 En revanche, un répertoire de ces allégories est accessible dans P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, *op. cit.*, p. 163-198.

39 Par exemple, au livre I, v. 916, alors qu'il évoque la sauvagerie de Lycaon, le scribe de Z³ propose la leçon *Pour qui il peust atraper*. Les autres copistes écrivent : *Pour qui lez puet eschapper* Z¹ ; (De ajouté dans la marge par un correcteur postérieur) *Puis quil le peust eschapper* (eschapper biffé et corrigé en *attraper* par un correcteur postérieur) Z² ; *Pour quoy il peust atraper* Z⁴. L'archétype de la famille Z devait offrir une version *Pour qui*, ce que confirment les groupes de manuscrits A et Y où nous lisons *Pour qu'il le* [manque le Y] *peust atraper*. Dans la même fable, la leçon de Z³ *Ainsi comme il si eust acorer* se rapproche plus de celle de A et Y (*Ainsi come il seult acorer* Y ; *Et si come il seult acorer* A) que celle de Z⁴ (*Ainsi comme sil eust acorer*), dont la structure diverge aussi de celle de Z²¹ : *Ainsi comme il si est acrerer*. Néanmoins, ces exemples reflètent la grande proximité entre Z³ et Z⁴ et donc la difficulté de départager ces deux témoins.

tiers le texte que celui de Z^3 . Même si ces révisions servent le sens, elles éloignent de la version originale⁴⁰.

À d'autres égards, le choix de ce manuscrit aurait pu être différent. Au début de nos recherches, nous n'avions pas conscience du changement de copiste qui est intervenu au cours de la transcription de Z^3 . Or, ce changement redonne parfois plus de poids aux leçons de Z^4 , surtout à partir de la seconde partie du texte. On y relève notamment de nombreuses bonnes leçons de Z^4 , qui rejoignent Z^{21} . Mais un grand nombre de faits, que nous avons corrigés dans Z^3 , se retrouvent dans d'autres passages de Z^4 , tels que l'emploi d'un infinitif sans *r* final⁴¹, d'une finale de personne pour une autre⁴², d'un déterminant singulier pour un pluriel⁴³, l'oubli d'une abréviation⁴⁴, l'oubli de mots⁴⁵, une erreur de jambage⁴⁶, etc. Si la première partie de Z^3 nous paraît donc plus proche de l'original, rien ne pouvait nous donner d'indication sur un changement de mains dans la deuxième partie du texte et sur les incidences de ce dernier. La prévalence de Z^4 se manifeste donc au cas par cas, sans peser suffisamment dans la balance pour condamner Z^3 .

PRÉSENTATION DU TEXTE ÉDITÉ

La résolution des abréviations

La résolution des abréviations n'est pas représentée, dans le texte et dans l'apparat, afin de fluidifier la lecture⁴⁷. Elles sont développées selon la forme que prend le mot lorsqu'il est copié dans son intégralité. Ainsi, nous ne transcrivons pas de la même façon *comme*, selon que nous

40 Au livre VI, le père de Philomèle déplore le départ de sa fille, notamment dans un vers commun à Z^3 , Z^2 et Z^1 : *Se vous il selle me tollez* (VI, v. 1466). Cet extrait constitue une réécriture de *Se vos li sole me tolez* (éd. C. De Boer, VI, v. 2583). Le scribe de Z^4 résout la difficulté en écrivant *Se vous icelle me tollez*, variante intelligente mais qui nous écarte de la généalogie de la faute. Au livre VII, il suscrit le préfixe *re-* devant *pot* pour l'octosyllabe et rejoint, mais de façon fortuite, une partie de la tradition : *Si se repot il bien vanter* (Z^4) / *Si se repot il bien venter* (A^1 *DEG*¹²). Néanmoins, la rareté de ces exemples, en confirmant la forte proximité qui existe entre Z^3 et Z^4 , atteste de la difficulté de choisir entre ces deux copies.

41 Au livre IX, v. 1397, *entre* pour *entrer*.

42 Au livre XI, v. 1288, *confondes* pour *confondent*.

43 Au livre XI, v. 975, *les noises* est copié *le noisses*.

44 Au livre XI, v. 1053, *egendra* pour *engendra*.

45 Au livre XI, v. 1174, oubli de la forme verbale *coussent*.

46 Au livre XI, v. 1137, *onnaille* pour *omaille*.

47 Les copies Z^{21} présentent moins d'abréviations que Z^{34} .

suivons la première ou la seconde partie de notre témoin, car dans l'une le vocable s'écrit *comme*, et dans l'autre *comme*, lorsqu'il est recopié sans abréviation.

La séparation des mots

La préposition est systématiquement accolée, par le copiste de Z^3 , au mot ou syntagme qu'elle introduit (*aterre*, V, v. 82 ; *alaroche*, V, v. 38). Le scribe lie aussi souvent l'article défini au substantif qu'il actualise (*lateste*, V, v. 79) ou le réfléchi au verbe qui le suit (*secombatoient*, IV, v. 239). Il arrive souvent, dans ces cas d'accolements, que le copiste redouble la consonne initiale du mot⁴⁸. Le texte manifeste ainsi une forte dépendance entre ces deux entités. Par ailleurs, devant une consonne labiale, la préposition *en*, juxtaposée au substantif qu'elle introduit, peut apparaître sous la forme *em*, ce qui signale encore un lien étroit entre les deux unités (*emprison*, VIII, v. 524 ; *emplour*, VIII, 1505...). Pour chacun de ces cas de figures, nous séparons les mots selon l'usage moderne.

Enfin, pour les passages où la présence ou l'absence d'une segmentation créerait des problèmes de compréhension, nous segmentons le mot ou l'expression de façon à les rendre intelligibles. Par exemple, la version *sil li vet* est éditée *s'ill i vet* (VII, v. 148) pour éviter une confusion entre pronom personnel et adverbial. Dans un même souci de lecture, les expressions composées usuelles ou celles qui se sont transmises soudées dans la langue moderne sont transcrites en un seul mot (comme *parmi*, *jamais*, etc.), sauf pour le cas de *tous jours* ou *touz jours* et *lonc temps* ou *long temps* où nous avons suivi le manuscrit et la pratique différenciée des deux copistes.

Signes diacritiques

– Tréma

Dans la plupart des éditions de textes médiévaux, le tréma est utilisé pour signifier une diérèse. Nous nous sommes longuement interrogée sur la pertinence d'un signe anachronique pour des témoins de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle. De nombreuses graphies indiquent en effet la

48 Ces exemples sont traités p. 46.

prononciation d'une diérèse telle qu'elle se fait dans le témoin A¹, mais apparemment pas dans Z. Notre usage du tréma ne signifie donc pas que le remanieur ou le copiste de Z³ prononcent la diérèse à leur époque, mais seulement que le texte garde les traces d'un ancien état de la langue.

Notre emploi du tréma est ainsi restreint, conformément aux recommandations de M. Roques⁴⁹. Son emploi se limite au cas où « deux voyelles consécutives, appartenant en ancien français à deux syllabes différentes, devraient en français moderne être lues en une seule syllabe ou interprétées comme notant un son unique⁵⁰ ». Nous ne recourons donc pas au tréma pour différencier les cas de diérèse et de synérèse dans un même groupe vocalique, notamment un groupe i+voyelle. Par exemple, dans le vers *Le Tor, l'Escrevice et le Lyon* (II, v. 140), il est manifeste que *Lyon* se prononce en une syllabe, contrairement à ce qui est attendu, alors que dans un autre vers, le même mot s'articule en deux syllabes : *Lyons ne chaces nullement* (X, v. 1380).

En revanche, étant donné les nombreux cas d'absence d'élision qui peuvent apparaître entre un *e* sourd final et le mot suivant commençant par une voyelle, nous avons utilisé le tréma. C'est notamment le cas pour le vers *Vers terre enclines les tetes* (I, v. 152), où l'on suppose que le *e* final de *terre* n'est pas élidé. Cependant, il n'y a pas de tréma sur le *e* final suivi d'un mot commençant par *h*, car *h* peut marquer que la liaison se fait ou non. Par exemple, dans *Qu'il corps a corps contre Hector* (XIII, v. 670), le *e* de *contre* se prononce, alors qu'il est élidé dans une configuration similaire : *Endromaca, la feme Hector* (XIII, v. 1948). Nous n'avons pas non plus eu recours au tréma sur le *e* final des monosyllabes ou mots outils *je, me, te, le, se, ce, de, que, ne, comme*⁵¹.

49 M. Roques, « Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania*, LII, 1926, p. 243-249.

50 *Ibid.* Ainsi, les finales en *-ion, -ien, -ieu* contenues dans des vers dont le nombre de syllabe indique qu'elles se prononcent en diérèse ne prennent pas de tréma. Le suffixe *i-anum* qu'on rencontre dans *christi-anum* > *chresti-ien*, *cbres-ti-en*, *anti-anum* > *anci-ien*, *anci-en* est en effet dissyllabique. Dans de nombreux noms propres formés sur i (ou y) + voyelle, le vers invite à lire cette séquence en deux syllabes (*Diane* ou *Dyane*, *Io* ou *Yo*, *Hiaute*, *Yolle*, *Niobé* ou *Nyobé*, *Yalé*, *Pbialé*, etc.).

51 *Je et des autres damoisiaux* (VII, v. 2559); *Ne baron qu'il ne me occist* (XII, v. 2142); *Ne cest bel present que te offre* (XIII, v. 2310); *Le envair, quelque l'en die* (XII, v. 3175); *Et se aucun dit que je ment* (IX, v. 404); *Que ce ou as l'entencion* (III, v. 1376); *De Oursse que ne peut amer* (II, v. 1391); *Que ont occis li clerc d'Athene* (VII, v. 1779); *Ne elles truver ne veoir* (IV, v. 1039); *Si comme en dorment li semble* (IX, v. 1420).

Enfin, les rubriques en prose ne présentent pas de tréma, sauf pour le cas d'un ancien génitif ou de noms propres comme *Ceïs* et *Danaïis* qui se prononcent toujours ainsi d'après le texte.

– Accent

L'accent aigu permet de distinguer le *e* central atone du *e* tonique, dans les mots se terminant par *-e* ou *-es* et de signaler que la finale est tonique. Dans les monosyllabiques en *es*, le groupe final *es* correspond toujours à *e* tonique libre + *s*. L'accent n'est donc pas nécessaire. Cependant, nous avons placé un accent sur des homographes monosyllabiques pour distinguer les termes grammaticaux des mots ayant une valeur sémantique pleine. Ainsi, l'adverbe *pres* s'oppose au substantif *prés* (<*pratus*>); l'article défini *les* se différencie de la préposition *lés*. La conjonction *mes* diverge de *nés* « navire », tout comme le substantif *més* ou la forme verbale *més* (P2 du verbe *mettre*) se distingue de la conjonction *mes*. Nous avons également établi cette distinction pour la deuxième personne du verbe *pouvoir* au présent de l'indicatif, car elle pourrait se confondre avec celle du verbe *puer*, ou encore pour la P2 du présent de l'indicatif *yés* afin d'indiquer le statut de la voyelle. En revanche, nous n'avons pas systématiquement accentué les noms propres terminés par *-es*, sauf quand la rime indique que la syllabe *-es* est tonique.

PRÉSENTATION DE L'APPARAT CRITIQUE

Le premier niveau d'apparat

La leçon rejetée et la variante qui lui est préférée figurent dans le premier niveau de l'apparat critique, situé en bas de page. La graphie qui sert à la correction correspond à celle du manuscrit dont le chiffre suit immédiatement le sigle du groupe de témoins concerné. Par exemple, la notation Z^{421} signifie que la variante adopte la graphie de Z^4 . Nous préférons adopter la forme de Z^4 dans la mesure où ce représentant est plus proche de Z^3 . Il nous arrive parfois de privilégier la graphie de Z^2 , lorsqu'elle est plus adéquate et facile à comprendre; nous notons cela par l'ordre Z^{214} . Enfin, lorsque seule apparaît la lettre qui désigne une famille, il faut comprendre que la graphie de la leçon correspond à celle du témoin numéroté « 1 » dans cette famille.

Corrections

Les corrections du manuscrit de référence ont pour but d'éviter tout contre-sens, toute rupture syntaxique, de pallier des lacunes et de faciliter la compréhension du texte. Nous corrigeons majoritairement selon *Z*⁴, lorsque la variante de ce manuscrit suffit à rectifier le passage, ou selon *Z*²¹, quand leurs leçons sont satisfaisantes, plutôt que de s'aligner sur les autres représentants de la tradition. Au regard de la forte proximité entre *Y* et *Z*, nous avons parfois eu recours à *Y*, pour le cas où les solutions fournies dans les autres copies de notre groupe n'étaient pas satisfaisantes, alors que la leçon de *Y* était plus proche de *Z* et plus compréhensible⁵². Cependant, en règle générale nous avons préféré commenter le passage problématique en note plutôt que de rétablir la version de *Y*. Par exemple, quand tous les témoins du groupe *Z* s'accordent sur une forme lexicale inconnue ou sur une construction inhabituelle, nous avons choisi de commenter plutôt que d'intervenir.

– Correction de vers ou passages manquants

Dans la mesure où nous avons fait le choix d'introduire le moins de corrections possible à l'échelle du vers, nous n'ajoutons pas non plus systématiquement un vers ou un passage manquant. Le sens du texte ou la syntaxe sont en cela nos critères de correction. Cependant, l'apparat indique clairement au lecteur ce type d'oublis, dans un troisième niveau d'apparat.

– Correction de la métrique et des rimes

En règle générale, nous intervenons sur la métrique et la versification seulement lorsque l'absence ou l'ajout de syllabes empêche de comprendre le texte et que l'irrégularité cache une erreur manifeste qui perturbe la syntaxe ou le sens du texte.

Nos copies présentant un remaniement qui contient de nombreuses irrégularités métriques, nous avons choisi de ne pas corriger systématiquement les erreurs de ce type. Ainsi, nous n'éditions pas toujours

52 Par exemple, nous éditons, selon *A* et *Y*, le vers *Vit son retour enpeché. / D'yaue li arossa le chié* (V, v. 1270-1271), dans lequel nous avons préféré *chié* à *vis* (*Z*³⁴), qui détruit complètement la rime, et à *pechié* (*Z*²¹), qui n'a aucun sens.

la leçon de Z^{21} lorsqu'elle résout l'irrégularité métrique. Certaines de ces irrégularités sont probablement du fait du remanieur alors que les corrections de Z^{21} semblent postérieures⁵³. D'autres solutions proposées dans Z^{21} rejoignent la tradition, sans que nous les prenions forcément en compte, tant les erreurs métriques dans Z^{34} sont courantes et s'expliquent souvent par des facteurs commentés en amont. Si les témoins Z^3 et Z^4 présentent le même défaut métrique, nous maintenons donc leur leçon, si elle n'altère pas le sens et la cohésion du texte.

Nous proposons en outre dans notre étude métrique un aperçu des configurations hypermétriques ou hypométriques les plus récurrentes, configurations que nous ne corrigeons pas. Par exemple, nous ne corrigeons jamais l'hypermétrie d'un vers dans lequel figure le pronom *celui* ; nous ne corrigeons pas non plus l'irrégularité métrique due à l'emploi de *voir* pour *veoir*, de *meschant* pour *mescheant*, d'*avec* pour *avecques*, etc. et inversement. Ainsi, même si une forme simplifiée comme *chevelure* remplace dans Z^3 le terme *cheveleüre* qu'on retrouve dans Z^{421} , nous ne corrigeons pas (VI, v. 1171). L'emploi des différentes variantes d'un nom peut aussi être source d'irrégularités métriques que nous préférons signaler plutôt que corriger, tant l'onomastique est une source de difficultés récurrentes pour le copiste.

En outre, certaines rimes ne sont pas très riches⁵⁴. En raison du grand nombre d'imperfections que présentent nos témoins en la matière, nous avons choisi de ne pas intervenir systématiquement, notamment pour les cas où l'irrégularité de la rime participe d'un fait récurrent, compréhensible⁵⁵.

– Correction des noms propres

Dans la grande majorité des cas, les noms propres sont édités comme ils figurent dans le manuscrit de référence. Les variantes onomastiques sont si abondantes et fluctuantes que nous serions bien en peine d'établir la meilleure. Dans certains cas, nous justifions dans l'apparat critique les raisons qui nous invitent à corriger un nom propre.

53 Cf. le chapitre « Versification », p. 62-63.

54 Cf. le chapitre « Versification », p. 57-62.

55 Cf. le chapitre « Versification », p. 57-59.

Le deuxième niveau d'apparat

Un deuxième niveau d'apparat répertorie les *variae lectiones*, collectées dans les copies Z^1 , Z^2 puis Z^4 . Cependant, cette partie ne fournit pas la transcription des interprétations réintroduites dans Z^{21} . En outre, les variantes de Z^1 ne sont pas systématiquement collectées, dans la mesure où le témoin est un *descriptus*. Les propositions communes à Z^1 et Z^2 appliquent ainsi la graphie de Z^2 . C'est pourquoi nous écrivons Z^{21} plutôt que Z^{12} dans l'apparat. En revanche, lorsque le témoin Z^1 ou Z^2 , ou les deux témoins Z^{21} offrent la même version que Z^4 , nous privilégions la graphie de Z^4 . Nous écrivons ainsi Z^{421} ou Z^{41} , Z^{42} .

Dans l'apparat de bas de page, la transcription du texte est diplomatique. Seul le texte à gauche du crochet, qui indique le lieu variant, est conforme au texte édité. Les variantes concernant la totalité d'un vers précèdent celles qui n'en concernent qu'une partie. Nous séparons les segments différents d'un même vers par un point-virgule.

Des indications ponctuelles sont fournies entre parenthèses et en italique. Certaines d'entre elles sont abrégées. Ainsi, la notation *mq* signifie « manque » ; elle signale l'omission de tout le vers, lorsqu'elle suit le numéro du vers, ou seulement de la portion à gauche du crochet. L'abréviation *ill.* « illisible » indique que nous ne parvenons pas à déchiffrer le mot ou les vers concernés. L'emploi d'un point d'interrogation témoigne d'une lecture incertaine. Enfin, les hypométries et hypermétries sont notées en italiques et entre parenthèses, à l'aide des signes $(-I)$, $(+I)$, qui valent pour le manque ou l'ajout d'une ou plusieurs syllabes. Cette indication sert essentiellement à relever la raison des rectifications du correcteur de Z^2 ou à souligner le problème qu'engendre une variante. Elle n'est donc pas systématique. Par exemple, par la mention « $Z^2 (-I) Z^1$ » nous indiquons que la leçon de Z^1 offre un vers hypométrique contrairement à celle de Z^2 . Pour le cas des leçons rejetées, ce type d'indication permet d'expliquer, en partie, la correction. En revanche, pour les manques qui affectent les témoins de la *varia lectio*, nous ne précisons pas toujours si la lacune affecte la métrique, car nous estimons que la notation *mq* suffit à exprimer l'hypométrie.

Les variantes lexicales sont systématiquement prises en compte dans l'apparat. En revanche, les variantes onomastiques⁵⁶, morpho-

56 Ces dernières sont prises en compte lorsqu'elles témoignent d'une incompréhension (le nom propre semble pris pour un nom commun), qu'elles ont une incidence métrique ou

logiques⁵⁷, graphiques, notamment dialectales, ne sont pas relevées, sauf pour les cas où nous les jugeons intéressantes. Par exemple, nous présentons les différences morphologiques⁵⁸ telles que l'emploi d'un infinitif pour un participe passé et inversement, ou encore des confusions liées à une prononciation proche⁵⁹, car elles nous renseignent sur l'évolution de la langue et sur la forme probable de l'archétype. Les changements morphologiques qui affectent la rime sont également enregistrés⁶⁰. Par ailleurs, nous avons laissé de côté un grand nombre de variantes dialectales, lorsqu'il n'y avait pas de doute sur l'équivalence entre la forme du texte et la graphie dialectale. Nous les notons uniquement dans les cas ambigus, lorsque nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'il y a une erreur ou non. Nous ne relevons pas non plus les changements d'ordre des mots, sauf pour

que la variante est plus proche de la tradition.

- 57 Sauf cas exceptionnels, comme par exemple, en I, v. 213 la variante morphologique *jaulne* a le seul mérite d'expliquer l'erreur dans *Z*¹.
- 58 Au titre de la morphologie verbale, nous n'avons pas tenu compte de l'échange *-st* / *-t* qui conduit à des formes de surface, c'est-à-dire à une forme correspondant à un subjonctif imparfait pour un parfait, dans *Z*²¹, pour les verbes « avoir », « être », « pouvoir » : *peust* pour *pot* (I, v. 654; II, v. 307, v. 479, v. 564, v. 1254...), *eust* pour *eut* / *ot* (II, v. 1009, v. 1231, v. 1534, v. 1609...), *fust* pour *fut* (IV, v. 1661, v. 1970, v. 1988, v. 2114...). Le contexte dans lequel ces formes apparaissent montre qu'elles ne possèdent pas toujours les valeurs du subjonctif. Nous avons laissé de côté la variante graphique *qui* / *quil*. Nous n'avons pas signalé les alternances graphiques entre les formes *ot* / *eut* et *orent* / *eurent*. De façon presque systématique, le groupe *Z*²¹ opte pour le paradigme plus récent *eut* au lieu de *ot* pour *Z*³⁴. Quant à la morphologie des pronoms, les échanges entre *li* / *lui*, ou *cil* / *celui* ne sont pas consignés dans l'apparat critique. La présence de la forme *celui* dans *Z*³⁴ donne souvent une allure hypermétrique au vers. Cet aspect signale que le modèle de *Z*³⁴ a complètement intégré une pratique qui s'est imposée dès le XIV^e siècle (cf. G. Joly, *Précis d'ancien français [...], op. cit.*, p. 79). Il est également possible qu'il s'agisse d'un trait spécifique au modèle de *Z*³⁴, dans la mesure où la forme *celui* est également utilisée comme article démonstratif (I, v. 41, v. 226, v. 574; II, v. 1669...), malgré l'extension des formes *cest* et *cet* comme déterminant. De leur côté, les copistes de *Z*²¹ choisissent la forme *cel* comme déterminant. Les alternances suivantes n'ont pas été prises en compte : *dusque* / *jusque*, *sus* / *sor*, *en* / *a*. Il en va de même de l'alternance entre *si* et *et*, ou *la* (article défini) et *sa* (article possessif), *les* et *ses*. Comme l'article défini peut revêtir une valeur possessive, l'alternance des deux formes ne nous semble pas essentielle.
- 59 VI 686 *et*] *est* *Z*⁴; VI 850 *c'est*] *set* *Z*⁴; VI 2034 *ardent* (P6)] *ardes* *Z*⁴; VI 2510 *Fist*] *Filz* *Z*⁴.
- 60 On pense, par exemple, à l'opposition entre la rime *conchierent* / *mengierent* *Z*³ et *conchioient* / *mengoient* *Z*⁴²¹, au livre VI, v. 2611-2612. En revanche, nous ne signalons pas en apparat les variantes morphologiques traitées dans la partie d'analyse métrique. Ainsi, nous ne relevons pas, par exemple, l'emploi d'*ore* au lieu de la leçon *ores* qui rend le vers hypermétrique dans *Z*³, celui de *reonde* pour *ronde* qui rend le vers hypométrique dans *Z*³, etc.

le cas où ils altèrent la rime (VIII, v. 322), modifient la métrique (IV, v. 839) ou interviennent dans des passages problématiques (I, v. 1427). Enfin, les variantes onomastiques sont répertoriées dans l'index, sauf lorsqu'elles ont une incidence sur la métrique et visent notamment à pallier son irrégularité.

Pour ce qui concerne les corrections opérées par le réviseur de Z², nous conservons celles qui changent le sens du vers, sa syntaxe ou qui tentent de pallier une irrégularité métrique ou un défaut dans la rime. Ainsi, des corrections morphologiques, qui semblent amenées par une modernisation de la langue, et qui ne modifient pas la métrique ni le sens ne sont pas systématiquement relevées, comme la rectification du possessif *soue* en *sienne* (VI, v. 183). D'autres variantes morphologiques, qui peuvent aussi avoir un intérêt du point de vue de l'évolution de la langue, sont en outre trop récurrentes pour que nous les signalions toujours⁶¹. Le copiste biffe très fréquemment l'imparfait étymologique *iert* pour le remplacer par le parfait *fut*. Ce trait n'est donc relevé que lorsqu'il entraîne d'autres changements dans le vers.

Le troisième niveau d'apparat

Ce niveau permet au lecteur de repérer immédiatement les vers orphelins que nous n'avons pas systématiquement rétablis dans le texte. Ainsi, dans l'exemple « 242 *Vers orphelin* Z³⁴ Ung aultre en cueillit dun tenant Z²¹ », nous signifions que le vers 242 manque dans Z³⁴ mais non dans Z²¹ où on lit *Ung aultre en cueillit d'un tenant*.

Enfin, dans ce dernier niveau d'apparat, nous relevons par la mention « *Vers irrégulier* » les vers qui ne sont pas conformes à la métrique. Étant donné le grand nombre d'irrégularités métriques, il nous a semblé utile de les signaler au lecteur, dans un troisième niveau d'apparat. Dans certains cas, un défaut métrique peut néanmoins se résoudre en appliquant les critères suivants.

Pour les hypermétries, il semble que le copiste pratique :

61 Nous étudions ailleurs ce type de changements : P. Deleville, « Entre ancien et moyen français : le traitement de l'*Ovide moralisé* », *Actes des rencontres lyonnaises des jeunes chercheurs en linguistique historique*, éd. T. Premat et A. Pinche, 2019, p. 22-30, 10.5281/zenodo.3462309. halshs-02317116v2.

- la réduction d’anciennes diérèses⁶² ;
- l’amuïssement d’un *e* atone ou du *e* final. Nous avons commencé par supposer l’amuïssement du *e* en position prétonique interne⁶³. Puis, selon les habitudes du texte, nous avons envisagé l’amuïssement de *e* final après diphtongue ou après voyelle simple, l’élision de *e* malgré la présence d’un *-s* final ou encore l’élision du *e* dans la finale *-ent*⁶⁴ ;
- le recours à une forme qui connaît un doublet qui n’aurait pas perturbé la métrique (du type *jusques* pour *jusque*, *encores* pour *encore*, *ores* pour *ore*, etc.). L’élision du *e* malgré la présence d’un *-s* final peut aussi intervenir pour ces occurrences ;
- la généralisation de *celui* contre *cil* ;
- l’emploi de *elle* pour *el*, qui résulte d’un fait de transmission dans la tradition manuscrite de l’*Ovide moralisé*⁶⁵.

Pour les hypométries, le scribe paraît mettre à profit :

- l’hiatus devant voyelle, comme le marque notre emploi du *ë* ;
- le remplacement d’une forme marquant une ancienne diérèse par une forme ne la contenant plus⁶⁶ ;
- la diérèse (même inattendue).

NOTES CRITIQUES

Les notes critiques, qui figurent après l’édition du texte, se limitent à plusieurs fonctions : aider à la lecture ; justifier l’édition, l’interprétation d’un extrait ou une correction ; indiquer les sources éventuelles d’un

62 Comme dans *Riens ne le peust de mort guerir*. Dans *Pheton a grant paour et grant doute* (II, v. 305), le *a* de *paour* n’est plus prononcé. Il en va de même pour *saouller* dans *Celui qui ne se peut saouller* (V, v. 172), pour *gaangne* dans *Qui que murmure ou qui que gaangne* (XIV, v. 2791) ou encore pour le *e* de *veés* dans *Estrivés a nous ! Veés nous prestes* (IV, v. 804) ou celui de *mescheant* dans *He, fol mescheant ! Et que fés tu ?* (III, v. 1370), etc.

63 Comme dans *La dareniere voie est encline* (II, v. 112) ou *Sens avoir ne gré ne gueredon* (II, v. 746) ou *Et de quanque elle ot premierement* (II, v. 1065) ou *A celebrer solanelement* (III, v. 2222) ou encore *On deveroit trahitour larder !* (XIII 1046), etc.

64 Dans le vers *Et li arbres qui estoient tuit* (XIII, 1855), on peut supposer l’élision du *e* qui n’est plus nécessaire pour prononcer *-nt* final ou encore l’élision du *e* devant *s*.

65 Voir p. 42.

66 Pour des exemples sur cela et les diérèses inattendues, voir le chapitre « Versification », p. 51-52.

passage ; préciser la plupart des suppressions et ajouts touchant au récit de la fable (les modifications que nous appelons « ajouts » concernent les passages propres à Z). Très exceptionnellement, des corrections structurelles sont signalées en note⁶⁷. Il en va ainsi du déplacement au livre XIII, v. 683.

Les extraits et les mots commentés sont indiqués dans le texte par un astérisque placé après le vers concerné. Lorsqu'une note se rapporte à un passage, l'astérisque se trouve à la fin du premier vers de la portion de texte.

ANALYSES LINGUISTIQUES⁶⁸

ÉTUDE DU SYSTÈME GRAPHO-PHONÉTIQUE

Vocalisme

– Graphies diverses pour un même son

La grande caractéristique de Z³ réside dans l'emploi de graphies diverses pour un même son, quelle que soit l'origine étymologique du terme. Comme le souligne Ch. Marchello-Nizia, « en moyen français il n'existe plus réellement de diphtongue⁶⁹ », ce qui incite, par exemple, les copistes à faire rimer ensemble des terminaisons qui n'ont pas de rapport étymologique mais aboutissent au même résultat phonétique.

Le son [œ]

La diphtongaison de *o* ouvert tonique libre est notée *ue* ou *eu* ; la diphtongaison de *o* fermé tonique libre aboutit au même résultat phonétique que celle de *o* ouvert. Ces deux points expliquent des formes comme *ceur* pour *cuer* (XI, v. 2044 ; XII, v. 820 ; XIII, v. 1574 ; XIII,

67 Pour ce type de modifications ainsi que les ajouts et suppressions d'interprétations, voir P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...], op. cit.*, p. 163-198.

68 Les exemples de cette analyse sont tirés de Z³. Des remarques sur les traits des autres manuscrits se trouvent en synthèse.

69 Ch. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997, p. 61.

v. 2099), *ceuvre* pour *cueuvre* (X, v. 1007 ; XII, v. 1579 ; XIII, v. 1593 ; XIII, v. 2521), *ceurt* pour le présent de l'indicatif⁷⁰ du verbe *courir* (VIII, v. 1913 ; XI, v. 1875 ; XIV, v. 1228 ; XV, v. 498).

Le son [ɛ]

Comme Ch. Marchello-Nizia, nous constatons que la désinence de la P1 du parfait et la forme du verbe *avoir* au présent de l'indicatif à la même personne sont notées *e*. En ce qui concerne le parfait, nous lisons des variantes telles que *miré*, *remiré* (IX, v. 26-27). Pour l'auxiliaire *avoir* conjugué au présent, nous trouvons *j'é veu* (IX, v. 134), *j'é peu* (IX, v. 145), *je t'é perdu* (X, v. 1785). La graphie *e* est en outre retenue pour la P1 du futur I : *vivré* (IV, v. 194), *peneré* (IV, v. 458)...

Ces fluctuations dans la transcription du son peuvent aussi amener à l'emploi de l'indicatif *est* pour le subjonctif *ait* (IX, v. 294 ; XI, v. 2258 ; XII, v. 488 ; XIII, v. 1197).

On perçoit également un flottement entre les graphies *ai* (ou *ay*) et *oi* pour marquer le son [ɛ]⁷¹ : en attestent les rimes *soie* / *plaie* (V, v. 232-233), *roy* / *beuffray* (IV, v. 1225-1226), *soies* / *aies* (I, v. 1923-1924), l'emploi d'*ombraier* pour *ombroier* (VIII, v. 2160), de *noçaiier* pour *noçoier* (IX, v. 2228), de *notoire* pour *notaire* (XI, v. 1183). On pense aussi à l'emploi de *fois* pour *fais*, P1 du présent de l'indicatif du verbe *faire* (I, v. 1480, v. 2042 ; II, v. 872 ; VI, v. 2565, v. 2571, v. 2574...)⁷².

De façon beaucoup plus sporadique, le copiste de Z³ emploie des graphies telles que *meire* pour *mere*⁷³ ou *ferre* pour *faire*⁷⁴. À l'inverse, il

70 Pour le présent de l'indicatif des verbes à alternance, une concurrence entre le thème *ou* et *eu* est probablement en jeu.

71 Notons que cet aspect se retrouve également dans la version A¹, comme l'illustre la rime *voloir* / *air* dans *Que le ciel voie a son voloir* /, *S'aïlle a ii piez, dreciez vers l'air* (éd. OEF, I, v. 339-340), reprise dans Z en *devoir* / *air* (I, v. 155-157).

72 Ch. Marchello-Nizia a déjà remarqué ces flottements pour des textes des XIV^e et XV^e siècles : Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...], op. cit.*, p. 63.

73 *Grant ire en ot et grant tristece* / *La meire, et rescousse l'eüst* (VII, v. 1661-1662). Il aurait pu s'agir du traitement spécifique du *a* tonique libre qu'on retrouve dans le Nord-Est et surtout dans l'Est, mais ce trait est rare dans Z³ et dans Z en général.

74 *Pour le desloial ferre roi* (VII, v. 1311). On relève encore des graphies qui peuvent prêter à confusion : *damoiseille* pour *damoiselle* (VI, v. 1322, v. 1328, v. 1902 ; VII, v. 735), *cerveille* pour *cervelle* (V, v. 128) où *ei* note probablement [ɛ] ; *reveiller* pour *reveler* (Z³⁴, I, v. 105 ; III, v. 943 ; IV, v. 1156) où il y a pu avoir une concurrence entre les deux mots, peut-être comme dans l'emploi de *paille* pour l'adjectif *palle* (Z³⁴, IV, v. 2657). Le même traitement se retrouve dans Z¹ : *mameille* pour *mamelle* (X, v. 1296), *graveille* pour *gravelle* (XI, v. 353),

peut rendre le résultat du traitement du *e* initial entravé de *cesser* par *ai* et non *e*, comme l'indique la forme *çaisse* (<*cessare*) (II, v. 131 ; IV, v. 2602 ; V, v. 1059 ; XI, v. 2292).

Le son [ɛ̃]⁷⁵

Les graphies *ain* et *ein* alternent pour noter le son [ɛ̃], à l'image des rimes *arein* (<*aeramen*) / *promerain* (I, v. 507-508), *complaint* / *remeint* (IV, v. 488-489), *sostereines* / *foraines* (V, v. 1198-1199), *enmaine* / *soubtereine* (VI, 2275-2276). Ces aboutissements adoptent une graphie qui les éloigne de leur étymon. On lit, par exemple, *frains* (<*frenum*) (II, v. 225, v. 424), *çains* (<*cingere*) (I, v. 1894 ; II, v. 2344), *sainture* ou *çainture* (<*cinctura*) (II, v. 2348, IV, v. 350, v. 568 ; V, v. 1047, v. 1124...), *gaint* (<*gemere*) (II, v. 2472 ; III, v. 564), *mein* (<*manus*) (I, v. 2212 ; IV, v. 893 ; XII, v. 3558), *umein* (<*humanus*) (II, v. 1158).

Le lecteur peut aussi trouver une graphie *ain* pour *in*⁷⁶, comme dans *crains* (VIII, v. 320, v. 704 ; IX, v. 15, IX v. 1012 ; X, v. 383) pourtant issu du latin *crinis*, ou comme dans *containt* (IX v. 2084) pour le parfait du verbe *contenir*, qui rime avec *tint* (IX, v. 2083). On relève des formes telles que *l'atint* pour *l'ataint* (X, v. 1688), *taint* pour *tint* (XI, v. 1070), *fain* pour *fin* (XII, v. 995), *devain* pour *devin* (XIV, v. 2515), *chemain* pour *chemin* (XV, v. 768) ou inversement *l'insnee* pour *l'ainsnee* (VI, v. 1037).

Le son [o]

Le son [o] peut être graphié de trois façons : *o*, *ou*, *au*⁷⁷. Le verbe *occire* (<*occidere*) s'écrit, par exemple, *auccire* (*auccis* II, v. 2782 ; *aucisse* II, v. 1726, v. 1734 ; *auccire* II, v. 2706 ; *aucire* III, v. 658). *Losengiere* (<**laus-singa*) devient *lausengiere* (III, v. 314), peut-être par rapprochement de son étymologie. *L'aumoniere* (<*eleemosyna*) et *l'aumaille* (<*animal*) sont respectivement transcrites *ousmoniere* (II, v. 2345) et *l'oumaille* (VIII, v. 1712). Inversement, on peut lire *bobert* pour *haubert* (<**balsberg*) (I, v. 188 ; IV, v. 72), *obespins* pour *aubepins* (<*alba spina*) (X, v. 294). L'alternance entre

damoiselle pour *damoiselle* (XI, v. 1847). On relève même *crueil* pour *cruel* (X, v. 827, v. 951, v. 1743).

75 Voir à ce sujet, Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...], op. cit.*, p. 73.

76 Cet aspect est déjà relevé par Ch. Marchello-Nizia, qui enregistre des rimes entre un mot terminé par *-in* et l'autre par *-ain* : *ibid.*, p. 97.

77 Cette marque apparaît également dans *Z*⁴, où on lit, par exemple, *au* pour *o* « avec » (XII, v. 1274), *vouldra* pour *vauldra* (*Z*³⁴, XII, v. 1436).

au et *ou* entraîne parfois de possibles confusions comme pour *auoient* (*avoir*) au lieu de *ouoient* (*ouïr*) (IV, v. 1678) ou encore concernant *vousist* (*vouloir*) pour *vausist* (*valoir*) (II, v. 2087 ; X, v. 955).

– Graphie *u* pour *ui*

Le digramme *ui* est parfois noté par l'unique lettre *u* : *cudai* pour *cuidai* (III, v. 2133), *mure* pour *muire* (IX, v. 1599), *bruans* pour *bruians* (VII, v. 921 ; VIII, v. 1333), *ensuvie* pour *ensuivie* (X, v. 212), *nuz* / *nut* pour *nuz* / *nuit*⁷⁸ (XII v. 180, v. 722 ; XIII, v. 1571).

– Graphie *a* pour *ai* et inversement

On rencontre les formes *fasoit* (I, v. 530, v. 533, v. 550, v. 924), *fasoient* (I, v. 185, v. 829, v. 1258, v. 1558), *plasans* (IX, v. 1284), *mastrisse* pour *maistrise* (XII, v. 2480), *mastree* pour *maistrise* (IX, v. 648), *larai* pour *lairai* (VI, v. 2457). Plus rarement, on lit inversement *paissions* pour *passions* (I, v. 546). Dans les mots où apparaît la graphie *ai*, l'initiale *a* est parfois graphiée *ai*, comme pour *baitailereux* (VII, v. 2182), *baitaille* (VII, v. 87 ; XI, v. 1408 ; XII, v. 1609, v. 1886), *raipaisier* (XII, v. 1242). L'existence préalable d'une graphie *ai* dans ces mots peut être la cause de ce trait, mais les graphies inverses sont aussi fréquentes, en lorrain surtout.

– Les lettres *a* et *e*

Ces deux voyelles sont souvent employées indifféremment, comme le signale la rime *ensarre* / *terre* (I, v. 10-11⁷⁹), ou encore l'emploi d'*entrametés* pour *entremetés* (I, v. 978), de *desart* pour *desert* (I, v. 967, v. 968), de *desartee* (I, v. 975), etc. Cette particularité, remarquable dans nos témoins, l'est aussi dans les documents issus de l'aire bourguignonne.

– Graphie *a* pour *o*

Les mêmes échanges se rencontrent encore pour les lettres *a* et *o*, comme dans les textes bourguignons. Il arrive, surtout dans *Z*³ et particulièrement dans la deuxième partie de cette copie, que la voyelle

⁷⁸ Cette graphie se rencontre surtout dans la deuxième moitié du texte.

⁷⁹ *Car ne vaut sens que l'en ensarre, / Ne plus qu'avoir reppons en terre.*

a (essentiellement à l'initiale) soit employée à la place de *o*. On relève notamment *martel* pour *mortel* (VIII, v. 529), *part* pour *port* (XI, v. 593), *lars* pour *lors* (XI, v. 1040), *rache* pour *roche* (X, v. 108).

– Graphie *o* pour *e* et inversement⁸⁰

Probablement en raison de la proximité graphique des deux lettres ou de l'emploi de mots portant à confusion (*fendre* / *fondre*), la graphie *o* est employée pour *e*, quelquefois conjointement dans Z^3 et Z^4 , et plus particulièrement dans la seconde partie de Z^3 . Ce phénomène s'applique la plupart du temps à la voyelle initiale, comme dans le recours à *fendent* au lieu de *fondent* (VI, v. 311), à *fervoier* au lieu de *forvoier* (VIII, v. 1030). À l'inverse, *romenant* est copié pour *remanant* (Z^{34} , XI, v. 1933; XII, v. 1626), ou *osta* pour *esta* (IX, v. 1392). On relève en outre une forme *pronoit* pour *prenoit* (XI, v. 2447).

– Graphie *om* devant consonne labiale

Ce trait est commun à Z^3 , Z^4 et Z^1 . Il s'agit de l'emploi des formes verbales de *dombter*, *redombter* ou encore du substantif *dombte* pour *doubter*, *redoubter* et *doubte* (VI, v. 1436; VI, v. 1573; VII, v. 158; VII, v. 428), du recours à *trombler* ou *tromble* pour *troubler* et *trouble* (VI, v. 2554, v. 2057; VII, v. 955, v. 1951), à *dombler* pour *doubler* (VI, v. 2407; VII, v. 1332; IX, v. 1969; XI, v. 41), à *doble* pour l'adjectif *double* (VIII, v. 482, v. 879; X, v. 163, v. 580), à *compable* pour *coupable* (VII, v. 2447), à *comple* pour *couple* (XIV, v. 2289), à *omblier* pour *oublier* (XI, v. 2039, v. 2290; XII, v. 81; XIV, v. 552) et à *acompis* pour *acoupis* (XIII, v. 2392).

– Graphie *uu*

La graphie *uu* peut être utilisée dans Z^3 entre deux voyelles en hiatus interne : *asouuagier* (<*suaviare, VII, v. 2655; XI, v. 2693; XV, v. 1416), *acouuardis* (<cauda, X, v. 1372; XII, v. 3047, v. 3401), *nouuer* (<nodare, IX, v. 473; <natare, XV, v. 701), *prouuesse* (<prode, III, v. 1797; IV, v. 3230), *souuef* (<suavis, VIII, v. 1496). Pour *acouuardis*, la graphie pourrait résulter de la « décomposition » d'un *w* (*acowardis*).

80 Cette spécificité apparaît également dans Z^1 et affecte souvent la partie tonique du mot, comme en ancien bourguignon.

– Graphie *ein* pour le verbe *commencer* et ses dérivés

Les copistes de Z^3 et Z^4 notent souvent le verbe *comencer* et ses dérivés avec *ein* pour *en*, comme l'illustrent ces occurrences : *comeincement* (I, v. 35 ; IV, v. 1397), *comeincerent* (III, v. 953), *comeinça* (III, v. 1178 ; IV, v. 2721 ; V, v. 824), *comeince* (III, v. 2050 ; IV, v. 736, v. 791...), *comeincier* (III, v. 2262 ; IV, v. 1802 ; V, v. 6).

– Initiale *a-* pour *es-* et inversement

Il est fréquent de lire la forme *esbatre* pour *abatre* (*esbatue*, VII, v. 239), *escorder* pour *acorder* (*escorde*, XII, v. 410), *espaier* pour *apaier* (XIII, v. 1094), *espercevoir* pour *apercevoir* (*esperceu*, XIII, v. 2041). À l'inverse, on trouve *abatre* pour *esbatre* (XIV, v. 1033), *apoir* pour *espoir* (VIII, v. 734), *amoi* pour *emoi* (XIV, v. 63), *amouvoir* pour *esmouvoir* (XIV, v. 1099), *atour* pour *estour* (XII, v. 2119, v. 2209, v. 3123 ; XIII, v. 794), etc.

– Initiale *e-* pour *en-*

La syllabe *en* initiale est parfois transcrite *e*, comme dans *etentiveté* pour *ententiveté*, *evenime* pour *envenime*, *evioie* pour *envioie*, *effe* pour *enfer*⁸¹. Pour les verbes *envenimer* et *envoyer*, une erreur de jambage a pu se produire. Sinon, ce trait se retrouve dans les textes wallons et lorrains qui proposent, par exemple, la forme dénasalisée *effes* ou *effant* pour *enfes* ou *enfant*, variante relevée dans notre texte mais aussi dans d'autres textes en dehors du Nord-Est (I, v. 1626 ; IV, v. 2234⁸²). La forme *errichir* pour *enrichir* apparaît aussi (XIV, v. 750), peut-être sur le modèle de l'assimilation du *n*, comme avec *errager* pour *enrager*.

– Amuïssement du *e* final des formes féminines

L'accord du participe passé féminin n'est pas toujours bien noté, comme en attestent les rimes *regardé / passee* (II, v. 2421-2422), *trespassee / enparlé* (II, v. 949-950), *forsenés / desordonnees* (XI, v. 89-90), etc. Au sein du

81 *Et j'ai mis m'etentiveté* (XI v. 1800) ; *Si l'evenime jusques a mort* (XII, v. 40) ; *Atant evioie a la meschine* (VII, v. 1318) ; *Li rois d'effe mesmes vient* (VII, v. 1580, mais on peut hésiter avec le syntagme *de fer*).

82 G. Roques, *Revue de linguistique romane*, t. 78, 2014, part. p. 250-251. Il souligne que, pour *enfant*, ce trait est plus répandu.

vers, l'accord féminin du COD d'un verbe conjugué avec l'auxiliaire *avoir* n'est pas toujours respecté, lorsque le mot qui suit débute par une voyelle, comme dans *De ce qu'il l'ot mis en reffu* (III, v. 1550⁸³) ou dans *Et mis a deuil et a tristece* (XI, v. 2660⁸⁴) où le pronom régime renvoie à un personnage féminin. L'absence d'accord féminin se retrouve plus rarement lorsque le mot qui suit commence par une consonne et que le décompte métrique appelle donc un accord au féminin (*Pour ce fut trouvé la fable*, Z³⁴, II, v. 2172).

L'amuïssement du *e* final caractéristique du féminin se retrouve aussi dans certains noms tels que *renomme* (écrit *renomme*), *assemblee* (écrit *assemble*), *destinee* (écrit *destine* malgré la métrique), *espee* (écrit *espe*)⁸⁵. Il affecte aussi le déterminant *ceste* devant un mot féminin commençant par une voyelle : *Ne toutez cest autre ameüre* (XII, v. 1477). Il est beaucoup plus rare que cela se produise devant un mot débutant par une consonne, comme dans *Et tant creut cest foleance* (I, v. 573), où l'emploi de *cest* signale peut-être une autre lecture (*c'est foleance*). On relève enfin quelques occurrences de *cel* au lieu de *celle* devant consonne : *Et en cel borde demourerent* (VIII, v. 1888), *Ains fust cel victoire maldite* (X, v. 1613).

Consonantisme

– Désarticulation des consonnes finales et intérieures implosives

La *scripta* des copistes de Z³ et Z⁴ témoigne de la désarticulation des consonnes intérieures implosives, qui se produit bien avant le xv^e siècle⁸⁶, mais aussi de l'affaiblissement des consonnes finales, telles que le *t*, le *s*, le *r*, comme Ch. Marchello-Nizia le note pour les xiv^e et xv^e siècles⁸⁷.

L'amuïssement des consonnes implosives et finales est aussi fréquent dans l'Est du domaine d'oïl. Ce phénomène conduit, dans Z³, à

83 *Tout aut elle au cuer grant contraire / De ce qu'il l'ot mis en reffu...*

84 Alcyone déplore ainsi la perte de son époux : *La mer, qui a mort vous a mis, / M'a tollue joie et leesse / Et mis a deuil et a tristece.*

85 *Renomme est toute espandue* (IV, v. 3075) et *Renome qui la demeure* (XII, v. 1361), exemples que nous avons corrigés à cause de l'accord et de la métrique ; *Et par destine devés* (Z, II, v. 2053) ; *D'Eneas, son ami, l'espe* (XIV, v. 280) et dans Z⁴ *Lors le fiert de l'espe fort* (XII, v. 1454).

86 Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...], op. cit.*, p. 83.

87 Notons que ce trait se rencontre dans les autres témoins tardifs A² et Y, comme l'indique par exemple une rime *los / mors* dans un passage remanié (IV, v. 3580-3581).

l'emploi de *et* pour *est*, comme dans les occurrences suivantes : *et* pour *est* (XII, v. 266, v. 1178, v. 1393) ou *m'et avis* pour *m'est* (VI, v. 1568 ; VII, v. 1491 ; VIII, v. 2091 ; XV, v. 628). En outre, le *r* implusif n'est parfois pas noté dans *arbre*, *arme*, *arbitrage* (pour *arbitrage* et *arbre*, il peut s'agir d'une dissimilation du *r* ; *abre* (I, v. 1123, v. 1907, v. 1910, etc.) ; *ame* (XI, v. 1960) ; *abitrage* (XI, v. 1157, v. 1453)). On rencontre aussi, mais plus rarement, une graphie inverse *arme* pour *ame* (XII, v. 1962, Z³⁴).

Concernant la consonne finale, notamment le *t*, nous relevons des formes telles que *tou* pour *tout* (I, v. 2611 ; IV, v. 573), *don* pour *dont* (XI, v. 925). La lettre *t*, qui représente la finale de la personne P3 ou plus rarement la terminaison de certains participes passés forts, est souvent omise⁸⁸ : *occis* pour *occist* (XII, v. 2213), *mis* pour *mist* (VII, v. 1342, v. 1374 ; VIII, Z³⁴ v. 498, v. 2442 ; X, v. 226), *fis* pour *fist* (VIII, v. 1271 ; IX, v. 799, v. 915), *fier* pour *fiert* (VIII, v. 41 ; XII, v. 1454, v. 3089), *affier* pour *affiert* (XII, v. 3000 ; XV, v. 260), *couver* pour le participe passé *couvert* (XI, v. 2382)...

La lettre finale *s* n'est pas toujours notée non plus, à l'image de la présence de *me* pour *mes* (I, v. 1661 ; XII, v. 1549), de *sen* pour la préposition *sens*⁸⁹ (VI, v. 1500 ; VII, v. 587, v. 2506 ; IX, v. 1143). Pour le cas de la préposition, le phénomène peut être lié à l'effacement du *s* final dans la prononciation, mais aussi à un trait lorrain.

Enfin, plus rarement, il peut manquer le *r* final, comme dans *me* pour *mer* (XI, v. 2118 ; XII, v. 745 ; XIII, v. 2144), même si l'affaiblissement de la consonne pour ce monosyllabe nous semble plutôt résulter d'une erreur. Des rimes suggèrent encore cette désarticulation : *vous* rime avec *amours*⁹⁰ (IX, v. 386-387), *tout* rime avec *decourt* (IX, v. 601-602) et *seurs* avec *deux* (IV, v. 1368-1369).

88 Ces exemples valent surtout pour la seconde partie du texte, à partir de l'éventuel changement de main.

89 La forme *sen* (ou *san*) pour la préposition *sens* apparaît devant consonne mais moins devant voyelle : *san sort* (V, v. 822), *san faille* (XI, v. 1740), *sen arreste* (VII, v. 587), *sen deffier* (VII, v. 2506), *sen moi* (XI, v. 777), etc.

90 La rime résulte de la difficulté suscitée par une expression du texte original. Les deux vers diffèrent de *Ne n'amera autre que vous. / Je la vous doing tout à estrous [en dons Y]*. La locution *a estrous* « aussitôt, parfaitement » est courante en ancien français, mais non en moyen français (FEW III, 335a). Cette obsolescence peut être la cause des variantes contenues dans Y et Z. La réécriture du passage aurait engendré une rime approximative à laquelle le copiste du modèle n'a pas prêté une grande attention.

Ce phénomène de désarticulation entraîne l'emploi de formes ambiguës⁹¹. La graphie *croist*, qui conviendrait au verbe *croistre*, est employée dans Z pour le présent du verbe *croire* (IX, v. 525 ; XI, v. 247⁹²) ; les graphies *surprist* et *mist* sont notées pour les participes passés *surpris* et *mis* (IX, v. 470 ; XIV, v. 1076) et la P1 du parfait de *ramplir* est notée *ramplist* (XI, v. 1248). En outre, les formes *amour* et *a mort* sont confondues (IX, v. 1378, v. 1912).

Cette désarticulation entraîne de surcroît une confusion entre *s* et *t* finaux, ou *t* et *r* finaux⁹³. Elle donne lieu à⁹⁴ :

- l'emploi de *fort* au lieu de l'adverbe *fors* et inversement (VI, v. 400 ; XIII, v. 1468 ; XV, v. 104, v. 557), *fiert* pour l'adjectif *fier* (VI, v. 2520⁹⁵ ; VII, v. 827 ; IX, v. 225).
- l'emploi de formes qui correspondraient plus au participe passé qu'à l'infinitif⁹⁶ : *entré* pour *entrer* (IX, v. 1393, 1397), *vengié* pour *vengier* (IX, v. 1677rubr.), *amassez* et *passiez* pour *amasser* et *passer* (VII, v. 707-708) ; des rimes *trespasser / lassez* (XII, v. 2810-2811) et *portés / desporter* (X, v. 461-462) ;
- l'emploi d'un infinitif pour une P3 de l'indicatif imparfait et inversement : *savoir* est écrit pour *savoit* (IX, 587), *avoir* pour *avoit* (VI, v. 1541 ; X, v. 557rubr.), *vouloir* pour *vouloit* (X, v. 1249), ou réciproquement *mouvoit* pour *mouvoir* (VI, v. 2135).

Enfin, des formes insolites, telles que *moint* pour *moins* (XIII, v. 1322) et *fault* pour *faux* (XIII, v. 1930), semblent aussi liées à la désarticulation des consonnes finales.

91 Ce type d'ambiguïté est également à l'œuvre dans Z⁴. Par exemple, *fist* est copié au lieu de *filz* (XII, v. 1009).

92 Ceci se retrouve plus fréquemment dans Z²¹ : IV, v. 2066 ; VII, v. 2671.

93 Sans que cela soit aussi récurrent et logique, nous trouvons une autre confusion entre *r* et *t* : *lot* pour *lors* (IX, v. 183), *or* pour *ot* (XII, v. 3088).

94 La confusion entre *t* et *r* affecte surtout la seconde partie du texte ; elle relèverait donc plutôt du deuxième copiste de Z³.

95 Pour l'exemple du livre VI, *Fort et fiert vers ses ennemis*, le *t* est certainement appelé par celui de *fort*.

96 Cette confusion affecte essentiellement la seconde partie du texte, mais on la retrouve aussi dans Z³. Il s'agirait d'un trait qu'on relève notamment dans l'Est, cf. R. Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350)*, Liège, G. Michiels, 1972, p. 237.

– Graphie *s* pour [s] et *ss* pour [z]

Cette caractéristique lorraine et bourguignonne est très représentée dans tout le texte. Les rimes *guise / misse* (I, v. 214-215), *espouse / tousse* (I, v. 230-231), *emprise / prise* (I, v. 603-604) en sont la marque. Le trait est aussi perceptible dans les démonstratifs. On relève notamment les déterminants suivants : *se temps* (I, v. 83, v. 2563 ; IV, v. 2288⁹⁷), *ses roches* (I, v. 522), *se grief gemissement* (I, v. 708), *se lieu* (I, v. 1986 ; IV, v. 1540), *se muement* (I, v. 2191). La forme pronominale *sil* (I, 1092, v. 2364 ; IV, v. 870 ; V, v. 205...) apparaît aussi au lieu de *cil*. Inversement, le pronom réfléchi *se* peut être graphié avec un *c*, comme pour *c'est mis* (I, v. 2196), *c'est assis* (I, v. 2224 ; IV, v. 2654), *c'estant* (I, v. 2355), etc.

– Sigmatisme⁹⁸

Aussi bien dans le témoin *Z*³ que dans *Z*⁴, le lecteur découvre, par exemple, une forme, *ousa* pour *orra* (III, v. 1203)⁹⁹. À l'inverse, on relève une rime entre le substantif *aïse* et le présent du subjonctif *plaise* graphié *plaire* (VIII, v. 160 ; XI, v. 1336) ou une rime entre *aïse* et le présent du subjonctif *desplaise* rendu par *desplaire*¹⁰⁰ (XII, v. 196).

– Emploi indifférent de *s* et *z*

Selon Ch. Marchello-Nizia, aux *xiv*^e et *xv*^e siècles, les lettres *s* et *z* s'emploient indifféremment¹⁰¹, ce qui dans notre texte peut entraîner une hésitation entre les formes verbales des P2 et P5 : *tu veillez* (II, v. 2381), *tu vollez* (VIII, v. 1025).

97 La présence de la conjonction *se* a pu aussi engendrer la forme : *Se se temps jamais ne fausist*.

98 Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...]*, *op. cit.*, p. 106. La linguiste signale que ce changement, selon J. G. Fought, « aurait eu lieu dans la langue commune dès 1250 environ, puis se serait répandu avant de se heurter à la résistance des grammairiens au *xv*^e siècle ».

99 Le trait est plus fréquent dans *Z*⁴, notamment à travers l'emploi de *frize* pour *frive* (VIII, v. 392 ; VIII, v. 2447).

100 Nous avons corrigé ce trait, car il intervient majoritairement à la rime et la perturbe. Ch. Marchello-Nizia remarque que ce sigmatisme apparaît très exceptionnellement à la rime, *op. cit.*, p. 107.

101 *Ibid.*, p. 86.

– Ajout d'un *s* après la syllabe initiale

Nous relevons quelques formes telles que *travailler* (VII, v. 192), *hauste* (VII, v. 208), *haustement* (X, v. 484 ; XI, v. 1971 ; XIII, v. 2160).

– Recours à *gu* pour [ž]

Dans la *scripta* picardisante, la graphie *g* pouvant transcrire, comme le digramme *gu*, l'occlusive vélaire devant *e*, on trouve à deux reprises le phénomène inverse aussi bien dans Z^3 que Z^4 : *rougeur* pour *rougeur* (XIII, v. 2451) ou *jugua* pour *jugea* (XI, v. 358rubr.).

MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

Le verbe

– Désinences de personnes

À de très nombreuses reprises, au présent de l'indicatif, le morphème personnel *-s* (ou *-x*) est employé au lieu de *-t*, comme à travers *convins* pour *convint* (VIII, v. 528), *vins* pour *vint* (XI, v. 197), *deux* pour *deut* (IX, v. 1251), *prens* pour *prent* (X, v. 1277), *vaux* pour *vaut* (XII, v. 3070). On retrouve la même configuration pour certains parfaits : *fus* pour *fut* (X, v. 752, 753, 754), *dis* pour *dist* (VIII, v. 618), *surpris* pour *surprist* (IX, v. 470). Ces formes pourraient relever d'un cas de désarticulation de la consonne finale.

La désinence de P6 est elle aussi sujette à des variations et se trouve parfois notée *-s* et non *-nt*, ce qui pourrait s'expliquer dans le système nominal où la lettre *s* est considérée comme la marque du pluriel, mais non dans les déclinaisons verbales. Cette caractéristique se retrouve dans tout Z^4 , et dans Z^3 à partir du changement de main¹⁰². Le lecteur rencontre ainsi des formes telles qu'*exploitieres* pour la P6 du verbe *exploitier* (VII, v. 713). La désinence de la P6 peut également être notée comme celle de la P4 dans les formes verbales suivantes : *vons* pour *vont* (VII, v. 658 ; X, v. 144 ; Z^4 IX, v. 1689) et inversement *aront* pour *arons* (VII, v. 1451 ; XII, v. 1218).

¹⁰² Dans Z^4 : *confermerens* pour la P6 du verbe *confermer* (I, v. 1238), *espoentes* pour la P6 d'*espoenter* (II, v. 339).

Enfin, le texte offre quelques emplois d'une désinence de la P1 des parfaits de type *-avi* en *-a*, par exemple dans *quida* pour *quidai* (XI, v. 1868). Ce trait se rencontre dans les textes lorrains et bourguignons. Nous notons aussi une extension de l'emploi de la désinence *-a* pour *ai* à la P1 du présent de l'indicatif du verbe *avoir* ou à la P1 du futur de l'indicatif¹⁰³.

– Désinences de P6 du présent de l'indicatif / désinences du participe présent

Il est aussi très fréquent que la désinence de P6 de l'indicatif présent *-ent* note celle du participe présent et inversement, comme cela se produit à l'Est et dans le Sud-Est.

Pour le participe présent, on relève : *fouldroient* (I, v. 687), *dorment* (I, v. 834, v. 901 ; II, v. 2714-2715 ; IV, v. 588), une rime (*vait*) *hanissant* / *esba-bissent* (participe présent) (II, v. 2106-2107), une rime *venant* / *tenent* (participe présent) (II, v. 2579-2580), une rime (*vait*) *deduissent* / *paissant* (II, v. 2946-2947), une rime (*vait*) *rompent* / *corompant* (II, v. 688-689). Inversement, la terminaison caractéristique du participe présent apparaît pour la P6 du présent de l'indicatif présent¹⁰⁴ : on note *cuidant* (I, v. 333, v. 1072), *criant* (II, v. 692), *demantant* (IV, v. 175), *preignant* (IV, v. 1119), *pensant* (IV, v. 2645), une rime entre les présents *variant* et *diversifient* (XV, v. 490-491).

– Formes de surface

Parfois, un problème de nature grapho-phonétique – la désarticulation et l'effacement du *s* préconsonantique – produit une même forme de surface : *peiït* pour l'imparfait du subjonctif *peiïst* (VIII, 399¹⁰⁵), *decheiït*

103 *Ysis, deesse, tu es selle / Qui ma fille sauvas de mort, / Dont j'a au cueur su grant confort* (IX, v. 2244); *Et pour ce vous met en convent / Que, des que je verray le vent / Douls et paissible a retourner, / Ne la laira puis sejourner / Que je tantost ne la ramainne* (VI, v. 1150); *Et je te dira tel nouvele* (XI, v. 1368).

104 *Ne cuidant que autre dieu soit, / Et pour le fol cuider qu'il ont...*; *Celles criant et se demantent...*; *Seus demantant et nuit et jour. / Toute leur vie est en tristour...*; *Et ceux qui bantent la science / Si preignant autre sens en ce / Que j'é dit yssi dessus...*; *Et les -iii- seurs sens faire areste / Pensant d'acomplir sa requeste...*; *Si ai je bien apperceü / Que toutes chousse se variant / Et changent et diversifient...*

105 Le système hypothétique indique l'emploi du subjonctif imparfait : *Mes c'elle eust point d'entendement, / Savoir peiït certainement / Que le tor de ce riens n'aconte.*

pour l'imparfait du subjonctif *debeïist* (V, v. 896)¹⁰⁶. Par ailleurs, la P3 du présent de l'indicatif des verbes *pouvoir* et *estouvoir* présente des formes assimilant deux systèmes graphiques (*puet / peut*) : *puent* (VII, v. 492, v. 535, v. 595, v. 1535), *estueut* (VII, v. 259 ; IX, v. 1118)¹⁰⁷. On relève aussi des formes d'imparfait du subjonctif pour le parfait, surtout pour le verbe *avoir*¹⁰⁸.

Pronoms, déterminants et prépositions

– Pronoms personnels

La forme *il* du pronom personnel sujet masculin peut être usitée pour le féminin *elle*, probablement en raison de l'emploi de la forme monosyllabique du pronom féminin *el* caractéristique de l'auteur original¹⁰⁹ (I, v. 1468 ; II, v. 118 ; III, v. 2107 ; V, v. 18 ; VIII, v. 1673).

Par ailleurs, devant un mot commençant par une voyelle, la consonne finale du pronom personnel *il* est parfois redoublée, comme dans les cas suivants : *Qu'il lest ja oques presque mors* (III, v. 579), *il la mouit le cueur vollage* (IX, v. 374), *Pour l'ardeur qu'il lot d'icelle* (XI, v. 716), *Qu'il la longuement desiree* (XII, v. 167)¹¹⁰. À l'inverse, le pronom masculin régime est parfois omis après le pronom personnel *il*, notamment dans l'emploi de *qu'il avoit* là où on attend *qu'il l'avoit* (IX, v. 805), dans celui de *il eiïst* pour *il l'eiïst* (X, v. 445), ou dans celui de *il a perdue* pour *il l'a perdue* (X, v. 135).

Un autre type de dittologie est très répandu. Il s'agit de l'emploi de *il li* à la place de *il i* : *s'il li vet* pour *s'il y vet* (VII, v. 148), *il li fu* pour *il y fut* (XI, v. 695), *il li pert* pour *il y pert* (II, v. 1013), *il li moura* pour *il y moura* (VII, v. 1781 ; IX, v. 1515), *quant il li toucha* pour *quant il i toucha* (XI, v. 295). L'inverse se retrouve dans une moindre mesure, comme par exemple dans le vers *Ainssi comme il y a promis* où *il y a promis* est employé au lieu de *il li a promis* (VI, v. 1714).

106 C'est bien ici un irréel : *Si serche entour son tenement, / Pour garder qu'il ne deceüit / Et qu'aucun deffaut n'i eiïst.*

107 On lit une fois *puest* pour *puet* (XI, v. 864), probablement à cause de la présence de *peïst* en début de vers.

108 *Onques Thereüs celle nuit / Ne pris en lit pais ne repous, / N'onques pour dormir n'eust l'uil clos* (VI, v. 1673-1675). Ce trait est particulièrement représenté dans Z²¹.

109 Note sur le v. 574 : *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 322. Dans la version Z, cet élément est un facteur perturbateur.

110 Pour souligner la bonne lecture syntaxique, nous éditons *ill* dans de tels cas.

Enfin, quand le complément d'objet direct désigne une personne, on note souvent dans Z^{34} la présence du pronom indirect *lui* pour *le*¹¹¹. On relève, à l'inverse, une fois dans Z^3 , *le* pour *li* (*Amer le convinst s'anemie*, XII, v. 3247).

– Pronom relatif

Comme dans de nombreux autres textes, la forme *qui* est souvent employée pour *qu'il*. Ces occurrences en témoignent : *Quant voit qui font d'elle reffu* (XI, v. 787), *Pour le temps qui voit lait et tromble* (XI, v. 2270). De tels emplois se rattachent à ce que décrit Ch. Marchello-Nizia : « quand le pronom *il* suit *que* (conjonctif de subordination ou pronom relatif), on a souvent la forme *qui*¹¹² ». On observe aussi l'emploi de *quil* pour *qui* : *Mercurius, quil qu'il annuit, / Ne puet deslaier ne souffrir*¹¹³ (XI, v. 1821-1822), *Qu'elle n'aura jamés vestoïre / Quil telle ne soit ou pire encors* (VI, v. 1995-1996), *Phebus quil tel muance voit* (X, v. 391). On retrouve de nombreuses fois *quil* pour *qui*, quand le pronom relatif est suivi d'un pronom personnel complément commençant par *l*, comme dans les occurrences suivantes : *·i· riche duc en la contree / Avoit quil l'a demandee* (IX, v. 280-281); *n'i a cellui quil l'atendist / Qui tout le monde li tendist* (XII, v. 3164-3165); *Faire riens quil li desplaisse* (X, v. 915).

Enfin, dans nos témoins, la forme *qui* est toujours employée pour le pronom *cui*, comme on le remarque dans les copies Y, à l'inverse de la version de A^1 (I, v. 1434, v. 2583; IV, v. 376; V, v. 933...). *Qui* concurrence effectivement *cui* dont l'usage a fortement diminué dès le début du XIV^e siècle¹¹⁴.

– Enclise de la négation et du pronom

Il n'est pas rare de lire *ne* au lieu de l'enclise *nel* avant un verbe commençant par *l*, comme le verbe *laisser*. On repère ainsi *ne lairay* au

111 On rencontre, par exemple, *Atbalas ne li puet mes soutenir* (II, v. 514), *Ne lui truissent si anemi* (V, v. 100), *Philomena vient, si li touche* (VI, v. 2182), *mes ne li touche* (VIII, v. 1424), *selle douleur li tient* (VIII, v. 1622), *ne li laissast* (XI, v. 748) dans *Car volentiers le regardast. / Ce pour bonte ne li laissast*.

112 Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...]*, op. cit., p. 223.

113 Pour cet exemple, la présence de *qu'il* a certainement engendré l'emploi de *quil* pour *qui*.

114 Ch. Marchello-Nizia, *La langue française [...]*, op. cit., p. 205.

lieu de *nel lairay* (II, v. 1613¹¹⁵) ou *ne laisses* à la place de *nel laisses* (XI, v. 1634, v. 1728¹¹⁶). La même construction se rencontre avec *savoir* (*je ne sarvoies*, VII, v. 418¹¹⁷) ou plus rarement avec *pouvoir* (VII, v. 1231¹¹⁸), dans un emploi qui est pourtant censé être transitif direct.

– Déterminant possessif de la P4

Une graphie *nous* pour l'article possessif *nos* se rencontre souvent dans Z³⁴ : *nous parens* (IV, v. 218), *nous anemis* (V, v. 744), *nous fais* pour *nos fais* (XI, v. 24¹¹⁹), qui provient probablement d'un flottement résultant de l'équivalence possible *o lou*.

– Effacement du -s final de l'article défini pluriel, du pronom régime et des articles contractés¹²⁰

La désarticulation du -s final expliquerait ce fait assez fréquent pour *les* et *aus*, même si l'absence de *s* paraît souvent due au fait que *les* et *aus* sont suivis d'un mot commençant par *s*¹²¹. Pourtant, bien d'autres occurrences n'adoptent pas cette configuration : *au mains* (I, v. 393), *au temples* (VIII, v. 1162), *au dieux* (II, v. 1321 ; VII, v. 2050 ; VIII, v. 2150 ; XIII, v. 477), *au ongles* (XII, v. 2171), *au Grioux* (XII, v. 2308, v. 3579 ; XIII, v. 309), *au Grigois* (XII, v. 3351 ; XIV, v. 1816). Pour l'emploi de *le* à la place de *les* (pronom régime ou article), toutes les autres occurrences ont en commun d'être suivies d'un mot débutant par une consonne¹²². La succession d'un mot débutant par une consonne

115 *Ja pour ton sermon ne lairay.*

116 *Ja ne laisses par couardie ; Ne laisses pas par couardie.*

117 *Si s'en iroit – ja ne sarvoies – contre ja ne le sarvoies* dans Z²¹.

118 *Que cueur ne pourroit penser* (-1) contre *Que cueur ne le pourroit penser* dans Z²¹.

119 La proximité du pronom personnel *nous* a pu avoir une incidence pour cet exemple : *Et nous et nous fais accusant.*

120 L'emploi d'*au* pour *aux* ou *aus* se retrouve dans la copie A¹ et a déjà été commenté : *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 332.

121 *Ne le seüst apercevoir* (Z³⁴, IV, v. 1038), *Qui le suivent, sachés, de pres* (Z³⁴, VIII, v. 2027), *Nymphes qui nues le servoient* (Z⁴, VIII, v. 1744). Pour le cas de *au* pour *aus*, on relève : *au siens* (I, v. 926 ; XII, v. 3422 ; XIV, v. 559).

122 On note les exemples suivants pour le pronom régime : *Les plus savans n'i voient goutte, / Si ne se sevent conseiller. / Trop me puis d'amours mervillier / Dont vient ne que ce peut estre / Qu'amours fait les plus sages paistre, / Puis que le tient pris a sa corde* (Z³²¹, I, v. 1831). Pour un exemple similaire, on trouve déjà *le* dans une partie de la tradition (*Puis qu'el le [les A²BD²³EZ⁴] tient pris en sa corde*). *En enfer les ala querir, / Ne le voust*

apparaît donc comme une caractéristique commune dans le traitement du *s* final de *les* et *aus* ; l'exemple d'*au ongles* étant le seul dont nous disposons devant voyelle. La forme *au* pour le pluriel *aus* peut aussi relever d'un trait bien répandu dans le Sud-Est du domaine d'oïl¹²³.

– *A pour au*

Dans la copie *Z*³ essentiellement, on peut lire *a*, devant consonne, là où on attendrait *au*. On découvre notamment *A porc sanglier ·ii· dardes lance* (VIII, v. 1429), alors que le vers débute une série de trois vers tous commencés par *Au*. Ailleurs, on relève *A vallet plect et atalente / La grant isnelleté de li* (X, v. 1521-1522) alors que le texte désigne un *vallet* précis, Hippomène. L'inverse peut également se produire comme dans le passage *Au grant barnois et a grant gent / Enmena s'espouse au corps gent* (*Z*³⁴ V, v. 648-649). Dans d'autres cas, une telle configuration pourrait s'expliquer par le statut ambigu des divinités : *A deesses de forssenage / Dist la mere plaine de rage* (*Z*³⁴ VIII, v. 1561-1562) ; *Ne quidés pas que cilz jeus place / A dieu qui l'enfant voit blecié* (X, v. 490-491).

– *Car et qu'a*

La conjonction *car* est parfois employée au lieu de *qu'a* (conjonction de subordination que + préposition) : *La mort appelle car lui viengne* (VI,

pas laissier perir. / Aus buis d'enfer s'en est venus, / A fforce les a derompus. / La porte et le pas conquesta / Et ses amis d'enfer gita (*Z*³, VII, v. 1621) ; *Enmi ses anemis se fiert, / Et par grant fierté le requiert. / Les levriers detranche et pourffent, / Aus ·ii· dens dont semble elefant* (*Z*³, VIII, v. 1305) ; *Commende lui que son arroi / Face tantostet qu'il pourchace / ·L· hommes et qu'il tant face / Que le messagier mort ou pris / Li soit renduz ; et cil a pris / Cinquante hommes tous esleüs, / Tous les meilleurs qu'il a seüz. / Par ·i· sentié le maine droit, / Si les enbuche en ·i· destroit* (*Z*³⁴, IX, v. 1481) ; *·i· jours ot trop fort tempesté / Grigois et tant les tempesta / Qu'a fine force le chaça / Jusqu'au tref Achilles maïsmes* (*Z*³, XII, v. 3380) ; *A mains hommes ont fais anois. / Plus le dombt, quant plus les connois* (*Z*³, XI, v. 2110), etc. Pour l'article, on peut relever : *A pou que le char ne tumboient* (*Z*³, II, v. 358) ; *Puis me rest avis proprement / Que en vous dous bras estroitement / Je soie et le tres dous baissiers / Mes maux font lors estre legiers* (*Z*³⁴, IV, v. 528) ; *Je foiz les molles terres dures, / Je fois mourir le vilz vermines / Qui font semences serpentines* (*Z*³, VI, v. 2575).

123 P. van Reenen, « Contractions of preposition and plural article without *s* (e. g. *a + les > au*), in Old French, a completely overlooked problem of paradigm formation with implications for the theory of language change », *Medieval Dialectology*, éd. Jacek Fisiak, Berlin / New York, de Gruyter, 1995, p. 175-216, part. p. 185.

v. 1976); *La lectre dist, car je la lui, / Car la plus belle soit donnee*¹²⁴ (XI, v. 921-922); *Et par soi se pense et propouse / Car force prendre li estuet* (Z³⁴, VI, v. 1513-1514); *Li flos de mer tant demena / Le corps car terre seiche vint* (Z⁴, XI, v. 2649-2650).

Agglutinations

Des cas d'agglutination entre une préposition et le mot qu'elle introduit, entre l'article et le nom ou encore entre le pronom adverbial et une forme verbale entraînent le redoublement de la consonne initiale du second mot. Cette singularité se rencontre le plus souvent avec la préposition *a*¹²⁵. Une telle configuration fonctionne également avec la préposition *de* : *derriens* (II, v. 1825), *deffait* (II, v. 2921), *desses* (IV, v. 1355). Le processus s'élargit en outre à *y* et à l'article défini *la* : *yffu* (VI, v. 2112, v. 2134; IX, v. 706; X, v. 551), *yffaudroit* ou *yffaudroient* (VI, v. 1164, v. 1173), *lappel* (II, v. 280), *laffin* (IV, v. 1238), *lassaisine* (XIV, v. 2002).

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Certaines des particularités relevées semblent avoir une origine régionale, même si le caractère tardif de notre témoin de référence invite à nuancer de telles données. Les traits les plus spécifiques proviennent de l'Est et du Sud-Est du domaine d'oïl. D'un point de vue phonétique, l'emploi de la graphie *s* pour noter le son [s] ou de la graphie *ss* pour noter le son [z] nous dirige vers la région lorraine, où ces traits sont bien représentés, ou peut-être bourguignonne. Cela est surtout manifeste pour les démonstratifs commencés par *s* au lieu de *c* ou les pronoms personnels réfléchis écrits avec un *c*. L'échange graphique entre *c* et *s* pour noter le même son [s] est si courant qu'on le trouve même dans des cas où la lettre *c* est censée se prononcer [k], comme devant *o*. Le verbe *souiller* est ainsi écrit *couille*. En outre, la fréquence de l'intervention de la graphie *-ent*, typique de la P6 du présent de l'indicatif, pour noter

124 Pour cet extrait, nous avons corrigé le texte et édité *qu'a*. Il nous semble que la présence de *car* résulte d'une erreur de la part du copiste, engendrée par la présence d'un premier *car*.

125 On perçoit ainsi des variantes telles que *affaire*, correspondant à *a faire*, qui est la plus représentée, (I, v. 758; II, v. 1174; III, v. 1699; IV, v. 116, v. 689...), *aplain* (I, v. 645, v. 1962; III, v. 1021; IV, v. 3000...), *appoint* (VI, v. 170; VII, v. 316; XI, v. 502), *attraire* (II, v. 894; III, v. 1467; VII, v. 943), *assenestre* (IV, v. 871), *affame* (V, v. 958), *alli* (VI, v. 316).

le participe présent, et inversement, peut également renvoyer à l'Est et au Sud-Est.

Ces observations pourraient être corroborées par les mentions inscrites sur un feuillet utilisé comme page de garde, dans Z^3 . Ce feuillet représente un extrait d'acte dont le papier a été recyclé. Il traite du statut de Jehan de Norroy. Selon les *Annales historiques de Barois de 1352 à 1411*¹²⁶, un certain Jehan de Norroy était prévôt de la seigneurie de Bouconville et de Pierrefort et a tenu des comptes à Bouconville entre 1380 et 1386. La dernière ville correspond à l'actuelle Bouconville-sur-Madt, située dans la Meuse, à une trentaine de kilomètres de Norroy-lès-Pont-à-Mousson ; Pierrefort, elle, est distante d'une vingtaine de kilomètres de Norroy-lès-Pont-à-Mousson. La présence d'un document annexe n'est pas la preuve irréfutable d'un ancrage spatial. Pourtant, la mention de Norroy, que l'on pourrait assimiler à une des villes de Moselle et peut-être plus particulièrement à Norroy-lès-Pont-à-Mousson, converge avec les résultats de notre examen linguistique. Tous ces aspects pourraient nous conforter dans l'idée de rapports avec l'aire lorraine. Mais il ne s'agit là que d'hypothèses, qu'infirme le fait que le document date probablement du XVI^e siècle.

D'autres marques régionales, moins spécifiques, se rattachent aussi au Nord et au Nord-Est, sans s'opposer aux marques de l'Est. Il s'agit des graphies *e* pour *ie*, *i* pour *ie*¹²⁷ ; d'une graphie *u* pour *ui* ; ou encore d'une graphie *a* pour *ai* et inversement. La terminaison latine *aticu* notée *aige* figure aussi dans les textes du Nord et du Nord-Est. Cependant, ces traits ne sont pas extrêmement significatifs pour un texte du XV^e siècle.

Dans la très grande majorité des cas, la forme de Z^4 correspond à celle de Z^3 et partage les mêmes marques régionales : graphies *-ent* et *-ant* indifféremment employées pour le participe présent ou le présent de l'indicatif¹²⁸, tout comme l'adoption de la graphie *ss* pour noter le son [z]¹²⁹ ou de la graphie *s* pour *c*. Il est donc fort probable que le modèle

126 *Annales historiques de Barois de 1352 à 1411*, éd. Victor Servais, Bar-le-duc, 1867, vol. II, p. 19.

127 Nous traitons de cela dans la partie sur les rimes, comme la terminaison *-aige*.

128 Pour l'échange entre *-ant* et *-ent*, tous les exemples donnés pour Z^3 se vérifient dans Z^4 , aux mêmes vers. On note aussi pour Z^4 *vendant* (P6 présent indicatif, IV, v. 1769), *rasponant* (P6 présent indicatif, IV, v. 1771), *chantant* pour *chantent* (VII, v. 1740), etc.

129 *Jupiter a moillier a prise / Juno sa sour la bien apprise* (Z^3 , I, v. 399-400) ; *Qu'il lui refusent son treü* (Z^4 , I, v. 1504) ; *La fu la tour Babel assisse / Par son conseil et par s'emprise* (Z^4 , I, v. 1404-1405) ; *Haultement et riche a devise / Sus belles colombes assisse* (Z^4 , II, v. 2-3).

de Z³⁴ se situe dans l'Est, le Sud-Est. Le manuscrit Z² partage aussi toutes ces marques¹³⁰, en moins grande quantité, alors que le témoin Z¹ fourmille de marques lorraines et wallonnes¹³¹.

VERSIFICATION

La réécriture Z a la spécificité d'être largement parsemée de vers irréguliers. Certaines de ces irrégularités semblent inhérentes au fait que le texte est tributaire d'un état de la langue plus ancien (l'*Ovide moralisé* du début du XIV^e siècle) et d'une pratique plus moderne (celle d'un écrivain de la fin du XIV^e siècle). D'autres problèmes métriques apparaissent fréquemment dans les passages ajoutés par le remanieur, ce qui laisse penser qu'il pratique des diérèses inhabituelles ou qu'il est moins sensible à l'octosyllabe que l'auteur original.

FACTEURS MODIFIANT LA MÉTRIQUE

Diérèses et synérèses

- Réduction des diérèses : entre modernisation de la langue et régularité de l'octosyllabe

Le remanieur à l'origine de la branche Z et les copistes des témoins de cette branche jonglent entre deux systèmes différents, correspondant à deux moments de la langue : un état encore tributaire de l'ancien français et de ses diérèses caractéristiques, et un autre plus moderne qui connaît la réduction totale des diérèses. Un tel écart génère de nombreuses altérations métriques. Une véritable tension entre une modernisation de la langue et un respect de la musicalité du texte se donne à lire et à entendre.

130 Dans Z², comme en bourguignon et en lorrain, *s* est parfois noté *x* : *boix* (I, v. 1678, v. 2033), *foix* (I, v. 1867, v. 2061, v. 2098), *maix* (I, v. 1613, v. 1720, v. 1753, v. 1910, v. 2242), *lix* (II, v. 2342).

131 Des formes graphiques confirment que le copiste de Z¹ est habitué à la *scripta* lorraine ou wallonne. Par exemple, une marque phonétique particulièrement wallonne est fortement représentée dans Z¹ : l'aphérèse de la voyelle initiale *e-* ou de la syllabe initiale *es-*. Cette caractéristique s'accompagne d'autres aspects communs au Nord et Nord-Est.

La réduction des diérèses, qui s'amorce au XIII^e siècle, affecte largement le texte. Si l'auteur original emploie encore, pour les besoins de l'octosyllabe, des graphies qui témoignent d'une ancienne diérèse, le remanieur et le copiste de *Z*³ ne font pas toujours de même¹³². Ils conservent ces formes, mais ils recourent aussi à des formes graphiques qui ne rendent plus compte d'anciennes diérèses.

La morphologie verbale est un bon exemple de cette oscillation récurrente entre une modernisation de la langue et une attention à la métrique. Très fréquemment, la réduction des hiatus internes dans les passés forts et le subjonctif imparfait déséquilibre l'octosyllabe. Par exemple, l'hypométrie du vers *Quant si riches armes pris* (XII, v. 2411) s'explique par le recours à une forme verbale qui, contrairement à la version originale, ne fait pas état d'une ancienne diérèse. Le vers constitue en effet une reprise de *Quant ces riches armes preïs* (éd. C. De Boer, XII, v. 3508). Le vers hypométrique *Et moustrast par quoi les mist* (XV, v. 1716) provient de l'évolution de *Et moustrast por qu'il les meist* (éd. C. De Boer, XV, v. 1740)...

S'ajoutent à cela bien d'autres cas d'hypométries engendrées par la réduction d'une ancienne diérèse. Voici la liste non exhaustive des réductions les plus courantes¹³³ (la première forme correspond à la version de *A*¹ et la seconde à *Z*) :

veoir / voir (VII, v. 1806¹³⁴)

reonde / ronde (VII, v. 468¹³⁵)

mescheance, mescheant / meschance, meschant (I, v. 551 ; VII, v. 1563¹³⁶)

132 P. Deleville, « Entre ancien et moyen français [...] », art. cité.

133 Moins couramment, on relève aussi l'hypométrie engendrée par l'emploi de *tabouris* ou *tabourex* pour *taboureïs* : *Et deceiïs et esbabis, / Quant vous pour le tabourex (Z³⁴) tabouris (Z²¹)* (III, v. 1784-1785), vers calqué sur *Et deceiïz et esbabis / Quant vous, pour les taboreïs* (éd. C. De Boer, III, v. 2075-2076). Une autre fois, la simplification de *röeillant en roillans* perturbe la métrique (XIII, v. 804).

134 *Qui grant fain ont de veoir home* (éd. C. De Boer, VII, v. 2291) repris en *Car grant fin ont de voir l'onme* (VII, v. 1806).

135 *Tant comme il dure a la reonde* (éd. C. De Boer, VII, v. 748) repris en *Tant comme il dure a la ronde* (VII, v. 468). Pour ce type de vers très récurrent, la prononciation des « e » finaux devant voyelle permet de rétablir l'octosyllabe (*durè*).

136 *Dont la gent mescheant et nice* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 881) devenu *Dont les gens meychans et nice* (I, v. 551) ; *Je t'ai perdu par mescheance* (éd. C. De Boer, VII, v. 1886) adapté en *Or t'ai perdu par meschance* (VII, v. 1563).

gaaingnable / gainnable (XV, v. 749¹³⁷)
raemplir / ramplir (Z³⁴, VII, v. 1192¹³⁸)
desaancre / desencre (VII, v. 264¹³⁹)
chaène / chaine (IV, v. 1028¹⁴⁰)
meïsmes, meïsmement / mesmes, mesmement (Z³⁴ VI, v. 1281, v. 2542 ;
 XV, v. 949¹⁴¹)
envoiseüre / envoisure (II, v. 2347¹⁴²)
precheour / prechour (IV, v. 1899¹⁴³) ; *pecheour / pecheur* (VIII, v. 1044¹⁴⁴) ;
laboreour / laboureur (V, v. 1150, XV v. 366¹⁴⁵)
ordoneement / ordennement (II, v. 49¹⁴⁶), etc.

Sans qu'il soit possible de proposer une correspondance stricte avec le texte initial, la version Z nous donne encore d'autres exemples de ces perturbations métriques. Dans certains cas, pourtant, le remanieur a conscience du bouleversement qu'engendrent les modifications du texte. Pour résoudre ces difficultés, lui ou le copiste a peut-être eu recours à des diérèses inhabituelles en vue de rétablir la métrique.

137 *Leucade à gaaingnable terre* (éd. C. De Boer, XV, v. 783) réécrit en *Luca a gainnable terre* (XV, v. 749).

138 *Je li raemplirai le cors* (éd. C. De Boer, VII, v. 1338) par opposition à *Je li ramplirai le corps* (VII, v. 1192).

139 *Ja sont dou port desaancre* (éd. C. De Boer, VII, v. 251) en regard de *Ja sont du port desencre* (VII, v. 264).

140 *Unes chaènes moult bien faites* (éd. C. De Boer, IV, v. 1304) transmis par *Unes chaines si bien faites* (IV, v. 1028).

141 *Et je meïsmes vos an pri* (éd. C. De Boer, VI, v. 2462) repris en *Et je mesmes vous em pri* (Z³⁴, VI, v. 1281) ; *A soi meïsmes s'enfle et ire* (éd. C. De Boer, VI, v. 3881) contre *A ssoi mesmes s'en aïre* (VI, v. 2542) ; *De soi meïsmes decevoir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 907) contre *De soi mesmes decevoir* ; *Que de soi seul meïsmement* (éd. C. De Boer, XV, v. 1010) en regard de *Qui de soi seul mesmement* (XV, v. 949).

142 *Si portoit, par envoiseüre*, (éd. C. De Boer, II, v. 3829) repris en *Si portoit par envoisure* (II, v. 2347).

143 *Li precheour et li prevoire* (éd. C. De Boer, IV, v. 2850) devenu *Ly precheur et ly provoire* (IV, v. 1899). Parfois, un changement de cas se superpose : au livre II, l'emploi du cas régime *pecheur* (*Un pecheur vit la meschine*, II, v. 1914), dans lequel la diérèse a disparu, au lieu de *peschierres*, brise l'octosyllabe (*Uns peschierres vit la meschine*, éd. C. De Boer, II, v. 2696).

144 *Cil pastour et cil pescheour* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1663) / *Cil pastourel et cilz pecheur* (VIII, v. 1044).

145 *Des laboreours perissoient* (éd. C. De Boer, V, v. 2134) contre *Des laboueurs perissoient* (V, v. 1150) ; *Qui destruit son laboureur* (éd. C. De Boer, XV, v. 375) contre *Qui destruit son laboureur* (éd. C. De Boer, XV, v. 366).

146 *Et li siecle ordoneement* (éd. C. De Boer, II, v. 58) devenu *Et le siecle ordennement* (II, v. 49).

– Diérèses inattendues

Si c'est « un fait général que la prononciation courante a tendance à transformer la diérèse en synérèse¹⁴⁷ », il est moins courant d'observer l'inverse. Pourtant, quelques licences sont d'usage à ce sujet ; certains poètes pratiquent la diérèse là où l'étymologie ne la justifie pas. Le remanieur et le copiste de *Z*³ pourraient aussi avoir employé des diérèses inattendues qu'on retrouve dans d'autres textes de la même époque :

C'est au xv^e siècle que les poètes se permettent de prendre les libertés les plus inattendues. Hossner a relevé *fle-ur*, *cu-eur*, *ju-in*. Les mots les plus atteints sont ceux où *i* et *e* sont juxtaposés et forment un groupe monosyllabique *ie*, en opposition avec d'autres mots où cette diphtongue *i-e* compte pour deux syllabes (*mari-é*, *con-fi-er*, etc.), même si l'*e* se compose avec une autre lettre et devient avec elle le signe d'un autre son (*ieu*, *ient*, etc.). On trouve donc *bi-en*, *ti-ent*, *vi-ent*, *mi-en*, *ti-en*, *si-en*, *fi-el*, *mi-el*, *pi-eton*, *vi-erge*, *ni-epce*, *chi-en*, *meschi-ef*, *qui-ert*, *ti-erce*, *ci-eux*, *Di-eu*, *li-eu*, *mi-eux*, *Matbi-eu*, *fi-er* (*fêrurn*) *Pi-erre*, *li-erre*. Des poètes comme Villon, Gringore, Marot, ne pensent pas que de telles licences leur soient interdites¹⁴⁸.

Le même type de diérèses semble mis à profit dans le remaniement *Z*. Le texte indique probablement que *cuer* peut se prononcer en deux syllabes (*Son cuer en oing et abuvre*, II, v. 2515 ; *De cuer piteusement prie*, IV, v. 244 ; *Les corps, dont li cuer sont joint*, IV, v. 2169). Plus fréquemment, le groupe *a priori* monosyllabique *ie* semble se prononcer en diérèse. Par exemple, *bien* paraît parfois se lire en deux syllabes : *Bien garda son pucelage* (II, v. 1259) ; *Bien habbergeray la route* (III, v. 2042) ; *Que bien enyvré estoient* (III, v. 2295), etc. Cette observation vaut aussi pour d'autres termes dans lesquels *ie* est censé se prononcer en une seule syllabe. On pense aux adjectifs *fier* et *chier*, au paradigme de *grief*, de *brief*, de *chief* ou encore à des formes verbales comme *grieve*, *enquiert*, voire à la conjugaison de *venir*, etc.¹⁴⁹. En d'autres endroits, ce sont les noms en *-ieu*, comme *dieu*

147 G. Lote, *Histoire du vers français. Tome I. Première partie : Le Moyen Âge*, Paris, Boivin, 1949, p. 80, § 3.

148 *Ibid.*, III, p. 88, § 40.

149 *Sur touz fiers et bateilleux* (IV, v. 1139) ; *De ceulx qui t'aront plus chier* (I, v. 1715) ; *Le grief tourment qui la bruit* (IV, v. 2108) ; *Pour moy plus griefment pugnir* (III, v. 2800) ; *Brief, tous lez fleuves du monde* (II, v. 456) ; *Ou ot en escript briement* (II, v. 561) ; *Or vous respondré briefment* (I, v. 413) ; *Le corps afoiblist et grieve* (III, v. 1790) ; *Salue la, si l'enquiert* (IV, v. 3441) ; *Par tout enquiert et enserche* (V, v. 1109), *Et pour eus tel mechief viegne* (une diérèse

et lieu, qui se prononceraient en diérèse : *Quant Dieu au commencement* (I, v. 115); *Ly dieu comeincent a rire* (IV, v. 1055); *Que Mars est dieu de bataille* (IV, v. 1080); *Tant repeira en ce lieu* (V, v. 2917).

Des diérèses atypiques affleurent donc à l'époque du remanieur, du copiste. La fréquence, dans Z, de ces vers irréguliers est tellement élevée qu'elle porte à penser que le remanieur avait recours à ces diérèses peu conventionnelles.

Généralisation de certains emplois

– Emplois plus modernes ou courants

Comme la réduction des diérèses, d'autres aspects liés à l'évolution de la langue ont une incidence sur la métrique. Dans Z³ et Z⁴, l'évolution du système la plus visible reste la généralisation des formes de cas régime indirect pour l'emploi pronominal du démonstratif : *celui* prend le pas sur *cil*, donnant à lire presque systématiquement, dans Z³⁴, un octosyllabe altéré (IV, v. 1258, v. 2036, v. 2037, v. 2075...). L'emploi de l'article défini au cas régime et non au cas sujet engendre aussi des hypométries (I, v. 1234¹⁵⁰). Dans une large mesure, l'emploi du cas sujet *seur*¹⁵¹ au lieu de *soror* contenu dans A¹ perturbe la métrique (*Ses seurs l'ont mescougneüe*, I, v. 2132; *Filz de la seur Scelené*, II, v. 709; *Ou les -iii- seurs habitoient*, IV, v. 1674; *Qui a sa seur la portast*, VI, v. 2127, etc.). Certains cas d'enclise ne sont plus pratiqués, si bien que l'on observe une variante hypermétrique *ne le* (*Je ne le dis pas pour Sycanie*, V, v. 1174) au lieu de l'enclise *nel* (*Je nel di pas pour Siccanie*, éd. C. De Boer, V, v. 2164). Dans d'autres exemples, les formes atones du déterminant possessif féminin singulier, susceptibles de s'élider, sont remplacées par les formes correspondantes du masculin, ce qui engendre des perturbations métriques, comme dans l'emploi du syntagme *son ire* (YZ) pour le v. 2407 du livre VI au lieu de *s'ire* (*Et s'ire et sa dolor dobler*, éd. C. De Boer, VI, v. 3636). Ces généralisations illustrent parfaitement le fait que le remanieur privilégie la modernisation de la langue sur la métrique.

inattendue pourrait également porter sur *mechief*, IV, v. 1922); *Dont vient ne que ce peut estre* (I, v. 1829); *Dient que ja n'y aviengne* (IV, v. 1921), etc.

150 *Quant le ymagiers le pourtraist* reprend *Quant li ymagiers la pourtrait* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2098).

151 Ce trait est souvent commun à Y et Z.

L'emploi de formes concurrentes du pronom personnel sujet féminin *elle* et *el* fonctionne aussi comme un élément qui perturbe la métrique. Le vers (*Et elle les vest et dist et jure*, VI, v. 2046) est hypermétrique¹⁵² parce que la forme pronominale *elle* l'emporte sur *el* (*Et el les vest et dit et jure*, éd. C. De Boer, VI, v. 3223). La même chose s'observe dans *Ou elle ne pot ou elle ne vost* (I, v. 305), qui dérive de *Ou el ne pot ou el ne volst* (éd. C. De Boer, I, v. 603).

On note également, mais plus rarement, l'emploi d'une forme renforcée de l'adverbe locatif *issy*¹⁵³, que conserve le français moderne, au lieu de sa forme simple *ci*.

– Emplois morfo-syntaxiques

Un flottement dans l'expression ou la non-expression du pronom personnel sujet affecte souvent la métrique. On pense notamment à la transmission de *Mes el n'en puet oïr nouvele* (éd. C. De Boer, IV, v. 3464) en *Mes oïr n'en peut nouvelle* (IV, v. 2374¹⁵⁴). Plus rarement, et essentiellement dans Z³⁴, à cause du flottement de l'accord qu'engendre un nom à valeur collective, comme *gent* ou *peuple*, une hésitation entre une terminaison plurielle et singulière peut perturber la métrique. Un vers de Z³⁴ est par exemple hypermétrique à cause du pluriel (*faisoient*) au lieu du singulier (*fesoit*) : *Le menu peuple escharnissoit / De ce qu'il me faisoient bouneur* (I, v. 832-833) pour *Le simple pueple escharnissoit / De ce qu'il me fesoit honour* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1350-1351). L'accord de proximité compris dans le passage *Sans arer estoit de blé / La terre et lez champs tuit comblé* (I, v. 202-203) explique l'hypométrie, dans Z³⁴, du premier vers qui reprend *Sans arer estoient de blé* (éd. C. De Boer, I, v. 495). Par ailleurs, en raison du double genre d'un substantif, des hésitations entre un accord féminin ou masculin peuvent perturber la métrique. Dans *Toute l'art et mout s'i delita* (III, v. 2286), l'accord du déterminant *tout*, ici au féminin et non au masculin comme dans le texte original, génère une hypermétrique¹⁵⁵.

152 L'hypermétrie est résorbée dans Z²¹ par la suppression de *Et*, mais cette hypermétrique semble avoir figuré dans l'ancêtre de Z.

153 L'emploi est commun à Y et Z (VI, v. 2041).

154 Dans Z²¹, l'hypométrie engendrée par l'absence de pronom conduit à une réfection en *Mes or n'en peust oïr nouvelle*.

155 L'hypermétrie est palliée dans Z²¹ par l'absence de la conjonction *et*.

Des structures équivalentes, du point de vue du sens mais non de la métrique, sont aussi en regard. C'est notamment le cas de la construction *si com moi samble* ou *se me samble* dans *Li sourt fut tel, se me samble* (VII, v. 64) au lieu de *La sors fu teulz, si com moi samble* (éd. C. De Boer, VII, v. 50). La locution conjonctive *fors que* (*Fors que de leanz n'isist*, VI, v. 2168) alterne avec *ne mes que* (*Ne mes que de leanz n'isist*, éd. C. De Boer, VI, v. 3394).

– Emploi de diverses formes verbales du passé

D'autres variantes morphologiques perturbent la métrique. On relève notamment, pour le verbe, l'emploi de temps qui peuvent avoir la même valeur descriptive, comme l'imparfait et le parfait. Par exemple, l'irrégularité métrique de *De tout ce tindrent leur compte* (VII, v. 171) s'oppose à la version unanime *De tout ce tenoient leur conte*¹⁵⁶.

Formes coexistantes

Le remanieur ou les copistes recourent à des formes concurrentes, équivalentes, qui nuisent apparemment au rythme octosyllabique.

On relève notamment l'emploi indifférencié de formes verbales avec ou sans *e* : *Mes je l'aim(e) de trop grant amour* (IV, v. 2324 reprenant *Mes je l'aim de trop grant amour*, éd. C. De Boer, IV, v. 3418) ; *Bien quid(e) Ceres estre certaine* (Z³⁴, V, v. 1254 reprenant *Bien cuide estre Ceres certaine*, éd. C. De Boer, V, v. 2246¹⁵⁷).

Certaines dérivations préfixales et suffixales font aussi vaciller l'octosyllabe sans que cela n'ait d'autres conséquences sur le vers. Tel est le cas des alternances entre *dedens* / *ens* ; *fin* / *parfin* ; *prisounier* / *prison*¹⁵⁸.

Par ailleurs, une concurrence entre plusieurs formes d'un même mot modifie très régulièrement l'octosyllabe. Ainsi, les alternances suivantes, qui portent sur la présence ou absence d'un *e* ou *s* final, entrent en jeu :

156 À cet égard, le groupe Z²¹ présente la variante *ont tenu* qui corrige le changement de temps.

157 Z²¹ change l'ordre des mots : *Ceres bien cuide estre certaine*.

158 *Et Medee vet dedens (ens Z²¹) monter* (VII, v. 997) reprenant *Et Medee vait ens monter* (éd. C. De Boer, VII, v. 989) ; *A (Et a Z²¹) la fin c'est pourpensés* (Z³⁴, IV, v. 3166) reprenant *A la parfin s'est porpensez* (éd. C. De Boer, IV, v. 5979) ; *Un sien prisounier (prison Z²¹) fist escourcher* (Z³⁴, I, v. 839) reprenant *Un sien prison fist escorcier* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1361).

*jusque / jusques*¹⁵⁹ ; *onc / onques*¹⁶⁰ ; *or / ores*¹⁶¹ ; *comme / com*¹⁶² ; *avec / avecque* ; *ilec / iluecque*¹⁶³ ; *encore, encores / encor*¹⁶⁴ ; *monde / mont*¹⁶⁵.

Le statut du e final ou atone

L'emploi hypermétrique, devant consonne, de *comme* pour *com*, d'*elle* pour *el*¹⁶⁶, d'*encore* pour *encor*, de *monde* pour *mont* rejoint l'aspect plus général de la prononciation ou non du *e* final. Dès la version originale, la question se pose. Dans le vers *Les yaues et lor dame escouterent* (éd. C. De Boer, V, v. 3517), le *e* final d'*yaues* semble n'être pas prononcé, comme dans Y et Z : *Les eaues, qui leur dame escouterent*. Ici, la coexistence, dans la langue médiévale, des formes *eau* ou *eaue* corrobore notre hypothèse, comme dans Z³⁴ pour le vers *Si que ne savoit ou eaue querre*. De la même façon, le *e* sourd final de la désinence de P1 de l'imparfait et du conditionnel tend à disparaître au début du XIV^e siècle, ce qui interroge l'irrégularité métrique de passages comme *Ja voir ne laisseraie pour ce* (II, v. 874) ou *Se te seroie de grant service* (XIII, v. 1569). Dans d'autres terminaisons verbales, le *e* final, le *e* de *-ent* ou de *-es* ne se prononce apparemment pas toujours : *Ne s'i fie nul, qu'au chief du tour* (XIII, v. 1041) ; *Avoient fait la belle au corps gent* (Z³⁴, I, v. 2252) ; *Pourroies tu au ciel forçoier* (II, v. 130). Le *e* final du participe passé féminin n'est probablement pas systématiquement prononcé, à l'image des vers *Qui est corrupue, comme est viz* (Z³⁴, I, v. 702) ; *Ainsi fu fondee la cité* (XV, v. 208) ; *Apaisie sa grant felounie* (I, v. 1016). D'autres fois, devant voyelle, ce *e* n'est même pas

159 *Ja estoit juques au mur venue* (Z³⁴, IV, v. 722) ; *Jusques il puisse avoir temps et aise* (VII, v. 83).

160 *Car onques plus biau dieu ne fu vens* (Z³⁴, IV, v. 1494) modifié dans Z²¹ en *Car onques plus beaulx ne fust nulz* ; *Onc en ·ix· jours ne cessa* (VII, v. 1000) avec maintien de *Onques* dans Z²¹.

161 *Quant m'avez ores (or Z⁴²¹) fait tel requeste* (VII, v. 871) ; *Qui tant estoient ores (or Z⁴²¹) hardi* (XII, v. 2343).

162 *Si comme la fable le recite* (I, v. 319) ; *Si comme Fortune appareilloit* (IV, v. 768) ; *Le fruit qui ore est noir comme sanc* (IV, v. 865).

163 *Qu'il ne plorast avec lui* (VI, v. 1600) reprenant *Qu'il ne plorast avecques lui* (éd. C. De Boer, VI, v. 2769) ; *Si suis ylec demourant* (V, v. 1184) reprenant *Si sui iluecques demorant* (éd. C. De Boer, V, v. 2174).

164 *Fortune, qui encores nous dure* (IV, v. 603) ; *Et encore (encor Z²¹) plus par sa richece* (Z³⁴, IV, v. 1826) ; *Encore (Encor Z²¹) ne leur soufist il mie* (Z³⁴, XV, v. 368).

165 *Par tout le monde l'a demenee* (I, v. 2321) reprenant *Par tout le mont l'a demenee* (éd. C. De Boer, I, v. 3753).

166 *Qu'elle les laisoit nus et despris* (IV, v. 3045) ; *Que elle ne soit ta fille et la moie* (V, v. 1238) ; *Plus qu'en Ellite ou elle fu nee* (V, v. 1345).

transcrit, comme dans le vers *Que perdu a, dont il meurt d'ire* (Z³⁴, IX, v. 222) où le participe passé est censé s'accorder avec Déjanire, un personnage féminin¹⁶⁷. En outre, dans les vers *Ce pastour qui celle vache garde* (I, v. 2203) et *Celle prist Pallas en son service* (II, v. 1966), l'hypermétrie se résout probablement par l'amuissement du *e* final de *celle*. Un tel constat se manifeste pour d'autres termes terminés par *e* final¹⁶⁸. Le *e* sourd final peut donc tomber indépendamment du fait que le mot qui suit commence par une consonne ou une voyelle, sauf dans le cas d'un groupe consonantique imprononçable¹⁶⁹.

En parallèle du traitement du *e* final, celui du *e* atone interne est une des causes qui expliquent certaines irrégularités. L'amuissement du *e* atone dans *serement*¹⁷⁰, *gueredon*¹⁷¹, *brièvement*¹⁷², *medecine*¹⁷³ en est un bon exemple.

Noms propres

Les noms propres constituent un autre agent régulier d'anomalie métrique. Au livre V, par exemple, la forme *Astiges* pour *Astyage* (v. 528 et 532) rend le vers hypométrique. Au livre IX, *Amphiron* pour *Amphyraus* perturbe la métrique (*Fondi Amphiron en terre contre Fondi Amphyraus en terre*, éd. C. De Boer, IX, v. 1683). Certains noms sont aussi tantôt écrits avec une syllabe en plus ou en moins. Ainsi, le personnage Atlas est souvent écrit *Athalas* (*Dont Athalas fu roy du resgné*, II, v. 3255 ; *Ot un mont ou Athalas aloit*, IV, v. 3363 ; *Athalas mua, puis li toli*, V, v. 659). Le héros Pâris est parfois transcrit *Paaris*, mais un seul *a* semble se prononcer (*Paaris, qui n'a pas omblé*, XII, v. 82). Au contraire, *Galatee* ou *Corinis* peuvent être écrits *Galtee* ou *Cornis*, ce qui ampute le vers d'une syllabe.

167 Sur ce point, voir p. 35-36.

168 Comme par exemple *envie* (*Et meurt d'envie, d'ire et de dueil*, II, v. 2567), *espee* (*Ou destre poing l'espee palmoie*, III, v. 122), *villenie* (*Dont villenie fist et oultrage*, XIV, v. 243), etc.

169 M. K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, Manchester, University Press, 1952, § 274.

170 *Par serment* (*serement* Z²¹) et *par fiance* (VII, v. 1822).

171 *Sans avoir ne gré ne gueredon* (II, v. 746) ; *Quel guerdon* (*gueredon* Z²¹) *il en dessert* (Z³, VII, v. 1112).

172 *Que brièvement Hebé convendroit* (IX, v. 1090) adaptant *Uns temps que Hebé convendroit* (éd. C. De Boer, IX, v. 1442).

173 *Pour faire charmes et medecines* (*mecines* Z⁴) (Z²¹, VII, v. 988) ; *Par la force de la medecine* (*mescine* Z⁴²¹) (Z³, VII, v. 1068). Au-delà du traitement du *e* atone, c'est aussi le recours à une forme savante contre une forme plus courante qui intervient ici.

RIMES

En règle générale, les rimes sont moins recherchées que celle de la version originale. Les inexactitudes les plus récurrentes sont traitées ci-dessous ; pour d'autres cas isolés, nous renvoyons aux notes critiques.

Décalages graphiques n'affectant pas la rime

De simples décalages graphiques apparaissent à la rime¹⁷⁴ :

- dans les rimes basées sur [ɛ] ou [wɛ] qui se graphient de différentes manières : *cete / faite* (IV, v. 1332-1333) ; *Crete / regraite* (VIII, v. 544-545) ; *drois / tendrés* (P5 du futur du verbe *tenir*, XIII, v. 1418-1419)¹⁷⁵ ;
- dans les rimes basées sur [ɛ̃] (ə) graphié *-eille*, *-oille*, *-aille* ou encore *-elle* : *soumeille / voille* (P1 du présent de l'indicatif de *veiller*, III, v. 2237-2238), *conseille / voille* (P1 du subjonctif présent de *vouloir*, III, v. 2058-2059), *merveille / paraille* (XII, v. 2726-2727), *oaille / merveille* (XV, v. 1487-1488), *conselle / apareille* (XIII, v. 560-561), *oueilles / mervelles* (XIII, v. 2561-2562) ;
- dans les rimes s'appuyant sur [ɛ̃] graphié *-eil* ou *-oil* : *oil / soumeil* (XI, v. 2403-2404) *souleil / oil* (XIII, v. 2342-2343 ; XIV, v. 1188-1189) ;
- dans les rimes portant sur [ɛ̃(ə)] : *belle / damoiseille* (XI, v. 1049-1050) ;
- dans les rimes reposant sur [ɛ̃n(ə)] écrit *-ene* ou *-aine* : *ramene / plaine* (VII, v. 2291-2292) ; rimes *-aine / -eine* : *fontaine / ameine* (III, v. 1310-1311), *ameine / certaine* (III, v. 2271-2272) ;
- dans les rimes en [õ] que transmettent les graphies *-om* ou *-on* : *bom / raison* (XIII, v. 828-829, v. 2545-2546 ; XIV, v. 405-406) ;
- dans les rimes s'appuyant sur [œr(ə)] noté *-ore* ou *-eure* : *eure* (<*hora*) / *encore* (<*hora*) (VII, v. 624-625), *encore / demeure* (<*demorat*) (III, v. 61-62).

De nombreuses rimes sont donc valables d'un point de vue phonétique mais non graphique, notamment lorsqu'elles s'appliquent à un mot terminé par *l* + *s*. Une finale graphiée *-ils*, *-ilz* ou *-ulz* rime ainsi avec une

174 La liste fournie ici n'est pas exhaustive. Voir en complément nos analyses linguistiques p. 30-33.

175 Le texte présente une occurrence d'une rime *poursuivet / couroit* (VI, v. 2433-2434). Le premier verbe à l'imparfait se termine par une désinence qu'on rencontre dans l'Ouest, puis qui s'est par la suite étendue : P. Fouché, *Le verbe [...], op. cit.*, p. 243.

finale en *-is* ou en *-us* : *cilz / occis* (VIII, v. 586-587 ; IX, v. 1201-1202, v. 1277-1278), *avis / vilz* (VI, v. 2500-2501 ; VII, v. 1491-1492), *avis / filz* (IX, v. 1099-1100), ou *nulz / recongneus* (IX, v. 1125-1126), *nulz / Venus* (XIV, v. 1862-1863). La désarticulation d'autres consonnes finales entraîne des rimes qui ne correspondent pas strictement à la graphie, comme *meschiefs / venchiés* (VI, v. 522-523), ou encore *endroits / voirs* (III, v. 1438-1439), *ressort / lot* (VIII, v. 530-531), *seurs / deus* (IV, v. 1368-1369), *parfaiz / pervers* (VIII, v. 868-869), *vilz / vifs* (XI, v. 25-26).

L'ajout d'une consonne inorganique, parfois étymologique, qui ne se prononce pas, comme un *p* ou un *b*, intervient également : *quipte / ermite* (XI, v. 2019-2020), *nipce / sacrifice* (XII, v. 1160-1161). D'autres rimes combinent ce trait à un changement de graphie pour un même son. C'est le cas des rimes reposant sur [u] comme *dobte / toute* (VIII, v. 1038-1039), *dobte / boute* (XI, v. 2295-2296), *dombte¹⁷⁶ / boute* (VIII, v. 1439-1440 ; IX, v. 515-516 ; XII, v. 3166-3167), *dombte / note* (XV, v. 1197-1198).

Rimes régionales ou originellement régionales

Des variantes régionales expliquent aussi certaines rimes. On pense aux rimes entre les finales *-aige¹⁷⁷* et *-age* (*parage / saige*, VI, v. 749-750), entre *-ire* et *-iere¹⁷⁸* (*rivire / fiere*, VIII, v. 1773-1774). Ce dernier type de rime se retrouve notamment dans *dire / matiere*, en raison de la forme généralisée *matire* que le copiste a en tête dans la rime avec *dire* (VII, v. 258-259 ; VIII, v. 302-303 ; X, v. 417-418).

Très souvent, les rimes entre participes passés ne semblent pas exactes. L'existence de plusieurs formes féminines pour le participe passé des verbes du premier groupe entraîne de nombreuses fluctuations, comme des rimes entre une finale féminine en *-ie* et une finale en *-iee* (selon une *scripta* picardisante ainsi qu'un trait normand, wallon, bourguignon et comtois marquant la réduction de *-iee* à *-ie*) ou en *-ee¹⁷⁹*. Ce type de rime s'étend : on le retrouve entre un participe passé et un nom féminin¹⁸⁰

176 Sur cette graphie pour *doubte*, voir p. 34.

177 Dans les dialectes picard, wallon, lorrain et bourguignon, mais également en champenois et comtois, on relève une fermeture de [a] en [ɛ] dans la terminaison des mots dont la finale latine était *-aticu*.

178 Ce trait dialectal a la même extension générale que le précédent.

179 *vengie / engragee* (*Que bien en peut estre vengie. / Toute est devee et engragee*, XIII, v. 1384-1385), *apaiee / lie* (*La c'estoit elle apaiee / A la fenestre .i. petit lie*, VI, v. 2155-2156), etc.

180 *maistrie / edifiee* (*Par son sens et par sa maistrie / Fu celle vache ediffiee*, VIII, v. 428-429).

(*maistrie / ediffiee*) ou encore entre une forme verbale conjuguée et un participe passé¹⁸¹ (*sie / laissiee*).

Quelques rimes potentiellement bourguignonnes ou lorraines¹⁸² se retrouvent également dans la version originale et dans *Z* : *roche / seche* (II, v. 22-23).

Parfois, plusieurs explications se croisent. C'est le cas d'une rime comme *descripvre / maniere* (II, v. 195-196), qui remplace la rime *descrire / manire*; *descripvre* s'analyse ici comme une variante graphique de *descrire* et *maniere* comme la forme correspondant à la variante picardisante *manire*.

Rimes approximatives

La réduction des diérèses perturbe fréquemment la rime. On lit ainsi une rime *abismes / mesmes*¹⁸³ où *mesmes* (XIV, v. 1277-1278; XV, v. 1098-1099) provient de la réduction de l'adverbe *meïsmes* de la version originale. D'autres rimes similaires apparaissent, si l'on respecte la métrique plus que la rime : *ataine / meschine* (II, v. 877-878), *ataine / termine* (III, v. 183-184), *ataine / sauvagine* (III, v. 508-509¹⁸⁴), *orine / haine* (IX, v. 1745-1746), *masseis / assis* (XIII, v. 2156-2157¹⁸⁵).

D'autres rimes sont approximatives parce qu'elles reposent sur :

- la présence ou l'absence de *r* dans un groupe de consonnes. Des groupes de consonnes d'articulation proche riment ainsi les uns avec les autres, comme : *-stre* et *-ste* dans les rimes *maïstres / celestes* (I, v. 499-500, v. 787-788, v. 2391-2392; II, v. 2147-2148), *bestes / champestres* (VIII, v. 902-903);
- l'alternance de deux liquides : *-bre* et *-ble* dans les rimes *menbre / temble* (IV, v. 710-711), *menbre / enble* (IV, v. 1971-1972);
- l'alternance de deux labiales (respectivement sourde et sonore) : *-ple* et *-ble* dans la rime *temples / odorables* (VIII, v. 1162-1163);

181 *sie* (au lieu de *siee* pour la P3 du subjonctif présent du verbe *seoir*) / *laissiee* (*Ou bien leur plaise ou mal leur sie*, / *Ont tuit ceste feste laissiee*, VI, v. 512-513).

182 Ce cas figure complexe est traité dans *Ovide moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 165.

183 *Et ceulz d'enfer et ceulz d'abisme / Et reclame Sathan mesmes* au lieu de *Et ceulz d'enfer et ceulz d'abisme*, / *Si reclame Echaten meisme* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2923-2924).

184 Le rythme du vers semble indiquer une hésitation sur la rime : *Ja ne lerray pour son ataine* (II, v. 877); *Fors ·v· qui laissent leur ataine* (III, v. 184), *Cil dui ceurent tuit d'une ataine* (III, v. 508). Dans l'édition, nous avons finalement privilégié la rime sur le mètre.

185 *Plus grant qu'un pin et plus masseis / Devant ses piés a terre assis*.

- deux fricatives dentales dont le point d'articulation diffère : *servisse* / *affiche* (XII, v. 706-707), *servisse* / *riche* (XII, v. 2970-2971);
- une voyelle nasalisée et l'autre non, dans les formes de parfait ou de participe passé : *entreprisse* / *prinsse* (X, v. 1171-1172), *prindrent* / *midrent* (III, v. 2142-2143), etc. Ce genre de rime s'applique même au participe passé et au nom, comme entre *chemisse* et *prinsse* (IX, v. 585-586).

D'autres rimes reposent seulement sur une reprise vocalique ou consonantique partielle, comme par exemple les rimes *-erge* et *-age* (*berge* / *nage*, IV, v. 2059-2060), *-aine* et *-ine* (*plaine* / *enterine*, VII, v. 901-902; *terreine* / *mastine*, XII, v. 2701-2702¹⁸⁶), *-ain* et *-an* (*brabain* / *gaang*, V, v. 1148-1149), *-one* / *-oine* ou *-aine* (*Calidone* / *essaine*, VIII, v. 1631-1632; *Calidone* / *Helaine*, VIII, v. 1222-1223; *Sidone* / *maine*, II, v. 2619-2620¹⁸⁷).

À ce titre, on relève notamment des rimes entre *maïsmes* et *traîne* (XII, v. 3380-3381), entre *euve* et *prouve* (IX, v. 405-406), entre *sonme* et *sonne* (X, v. 1141-1142). D'autres rimes plus pauvres encore reposent sur ces ressemblances approximatives : *tarder* / *nagier*¹⁸⁸ (III, v. 2104-2105) ou *espousse* / *apprise* (IV, v. 3131-3132); *atente* / *jovence*¹⁸⁹ (IV, v. 890-891); *enffanton* / *façon* (III, v. 1968-1969; IV, v. 1437-1438); *route* / *courouce* (IX, v. 211-212); *force* / *enporte* (XII, v. 738-739).

Les rimes terminées par [ʌ] ne sont pas toujours exactes non plus. On pense notamment aux rimes entre *viel* et *vuil* (XIII, v. 2207-2208), entre *travail* et *vuil* (XIII, v. 2239-2240), entre *esveil* et *vuil* (XII, v. 696-697). La perméabilité des formes de P1 du verbe *vouloir* en serait l'explication principale. On relève aussi, comme dans la version du XIV^e siècle, une rime *aval* / *travail*¹⁹⁰ (VII, v. 2107-2108).

186 Dans la version A¹, les rimes étaient *-aine* / *-aine* (*A ce que la lune fust plaine. / Quant fu pleniere et enteraine*, éd. C. De Boer, VII, v. 901-902; *Ist s'ent par une sousterraine. / Achilles tant fort se demaine*, éd. C. De Boer, XII, v. 3871-3872).

187 Ce type de rimes concerne surtout les noms propres, plus particulièrement Calydon. Pour ces exemples, *gaaing*, *Calidoine* et *Sidoine* sont sans doute à l'arrière-plan.

188 La variante *targier* est sans doute à la source de cette rime.

189 L'existence de la variante *jovente* est probablement à la source de cette rime. Une variante *enffaçon* expliquerait aussi la rime *enffanton* / *façon*.

190 Sur cette rime, que C. De Boer relevait comme bourguignonne, voir *Ovide moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 163, n. 217.

Variantes s'opposant à la rime

Certaines variantes régionales perturbent la rime plus en profondeur, par exemple, lorsque l'emploi d'une forme monophthonguée en *-u* pour *-ui* rime avec *-i*, comme pour la rime *bastis / nuz* (XI, v. 179-180).

La coexistence de diverses formes verbales est un autre facteur de perturbation rimique. L'existence de deux types d'imparfait, avec une désinence de P3 en *-ot* ou en *-oit*, produit notamment des rimes inexactes telles que *n'ot / raingnoit* (XV, v. 2193-2194) au lieu de *n'ot / raingnot*¹⁹¹ (éd. C. De Boer, XV, v. 2238-2240). On lit en outre *ot / crioit* (VI, v. 597-598) à la place de *ot / criot* (éd. C. De Boer, VI, v. 1289-1290), *ot / souvenoît* (XIV, v. 654-655) à la place de *ot / souvenot* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1899-1900), *sot / pesoit* (VI, v. 332-333) au lieu de *sot / pesot* (éd. C. De Boer, VI, v. 329-330).

L'existence de diverses variantes pour un même mot entraîne encore des perturbations similaires, comme en témoigne la rime *monde / semont* (II, v. 766-767), qui dérive de *mont / semont* (Z⁴² et éd. C. De Boer, II, v. 1295-1296).

Perte de la rime

Nombreux sont les cas où la rime n'en est plus vraiment une. Ainsi, un changement de conjugaison peut donner lieu aux rimes *tournoier / veoir* (II, v. 1364-1365), *rougeoier / veoir* (III, v. 1532-1533), *veoir / esbanoier* (XIV, v. 2644-2645¹⁹²).

Une modification de la finale offre à lire des rimes *-é* ou *-er / -el*. Ceci fonctionne pour les adjectifs se terminant en *-el*, qui peuvent recevoir une terminaison alternative en *-é*. Tel est le cas des rimes *mortel / fierté* (V, v. 456-457), *ester / mortel* (V, 470-471), rimes qui s'expliquent par rapport à l'existence d'une variante *morté* que le copiste pouvait avoir en tête. Le paradigme dépasse aussi ce cadre adjectival, puisqu'on trouve une rime *osté / ostel* (XIV, v. 2382-2383¹⁹³).

Enfin, il n'est pas rare que la rime s'altère à cause de l'existence de deux formes d'un même nom ou adjectif : on l'observe pour une rime

191 Sur ce type de rimes, voir *Ovide moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 159, sur le fait que la finale *-ot* pour l'imparfait ne s'est pas maintenue qu'à l'Ouest.

192 Cela se produit toujours avec *veoir*, comme s'il y avait en arrière-plan la variante *veer* ou de *voier*, qui n'est pourtant pas celle de la version originale.

193 *Et la mesnie de l'ostel / Le corps ont du postis osté.*

mireour / veoir au lieu de *mireoir / veoir* (III, v. 1504-1505 reprenant éd. C. De Boer, III, v. 1761-1762) et pour une rime *autel / moustier* au lieu de la rime *autier / moutier* (VI, v. 737-738 reprenant éd. C. De Boer, VI, v. 1631-1632). Les copistes de Z^3 et Z^4 écrivent aussi régulièrement *vraye* au lieu de *voire*, ce qui affecte la rime. Ils optent pour la forme la plus habituelle d'un paradigme, malgré la rime. Ainsi, *usage* est employé pour *usance* dans la rime *usance / vaillance* (II, v. 1901-1902), *vengeance* est copié au lieu de *vengeison* dans la rime *vengeison / maison* (I, v. 845-846). Une rime *desseuvre / boire* (X, v. 1067-1068) pour *deçoivre / boivre* participe aussi de ces fluctuations.

Z^{21} : UNE ATTENTION PLUS GRANDE À LA VERSIFICATION

L'ancêtre de la branche Z^{34} était probablement moins attentif à la métrique que celui de Z^{21} , ou il reflète mieux l'état du texte initial, et dans ce cas le sous-modèle de Z^{21} comporte des corrections. Une comparaison entre les versions de Z^{21} et celles de la tradition, pour les extraits transcrits dans toutes les copies Z , laisse penser que le texte de Z^{21} est parfois modifié pour obtenir le bon nombre de syllabes. Le v. 3166 du livre IV est hypométrique dans Z^{34} (*A la fin c'est pourpensés*), mais non dans Z^{21} (*Et a la fin c'est pourpensés*). Si l'on observe la version de A^1 (*A la parfin s'est porpensez*, éd. C. De Boer, II, v. 5979), on note que l'hypométrie n'est pas due à l'oubli de la conjonction *et*, mais plutôt à la réduction de *parfin* en *fin*. La présence de la conjonction *et* s'expliquerait donc comme une correction provenant du modèle de Z^{21} .

La tendance correctrice du scribe à l'origine de la version Z^{21} se remarque notamment dans l'emploi d'un lexème monosyllabique synonyme d'un dissyllabique. Dans le premier livre, *maintint* est mis pour *tint* (v. 1970), alors que l'hypométrie provient probablement de l'oubli d'un segment de vers et d'une réécriture conséquente. Dans A^1 , on lit *Si tint cuer et cors sanz ordure*, qui semble avoir été repris en *Et tint son corps sanz ordure* dans le modèle de Z , puis corrigé dans celui de Z^{21} en *Si maintint son corps sanz ordure*. Il en va de même au livre II, lorsque *ja* (Z^{34}) s'oppose à *jamais* (Z^{21}) dans un vers qui reprend *Que ja ne m'en acuseroies* (éd. C. De Boer, II, v. 3545). La variante de Z^{34} (*Que ja ne m'encuseroies*, II, v. 2257) semble plus proche de celle de A^1 que celle de

Z²¹ (*Que jamais ne m'encuseroies*). La version de Z²¹ paraît donc corriger celle de l'ancêtre de la famille Z.

LE CAS DE Z²

Le lecteur médiéval qui annote largement Z² n'hésite pas à suscrire un mot ou à en biffer un, lorsqu'il juge que le vers n'a pas le bon nombre de syllabes. Par exemple, dans la fable de Deucalion et Pyrrha, sept ratures ou ajouts sur quatorze trouvent leur origine dans des raisons d'ordre rythmique. Ces corrections témoignent aussi d'une attention à la rime. Au vers 1168 du livre I, le correcteur biffe *benoite* qu'il change en *beneie* pour rimer avec *puisie*. Au vers 202 du livre V, il biffe *desparte* qu'il supprime par *a grant riote* pour mieux rimer avec *flote*. Au livre V (v. 470-471), dans le passage *Ce laissons ainsi ester / Jeter li cuide ·i· cop mortel*, ce lecteur scrupuleux biffe *jeter* pour l'écrire en fin de vers, afin d'obtenir une rime *ester / jeter*. Par ailleurs, son attention à la versification transparait lorsqu'il complète un vers orphelin par un ajout dans l'interligne (III, v. 58, v. 135, v. 176, v. 223, v. 336, etc.).

RECHERCHE SUR LES SOURCES

Nous ne revenons pas sur les sources de l'auteur original de l'*Ovide moralisé*, qui ont fait l'objet de nombreuses études¹⁹⁴. Nous souhaitons plutôt proposer quelques pistes, très modestes, concernant la famille Z. Contrairement à l'auteur original, le remanieur n'emprunte pas à la tradition des commentaires à Ovide en latin¹⁹⁵. La comparaison avec les interprétations des Mythographes du Vatican, celles de Jean de Garlande, d'Arnoul d'Orléans et les commentaires inscrits dans les marges de

194 Le chapitre d'Irene Salvo-Garcia, « Introduction aux sources de l'*Ovide moralisé* », *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. I, p. 193-209, offre une bonne synthèse de ces études et de ses propres découvertes. Nous renvoyons aussi à son étude plus détaillée « Les sources de l'*Ovide moralisé* I : types et traitement », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 2019, p. 307-336.

195 Sur les pratiques du remanieur, voir P. Deleville, « Interprétations allégoriques et communauté discursive dans l'*Ovide moralisé* », *Encomia*, 43, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 76-87.

manuscrits des *Métamorphoses*¹⁹⁶ n'est pas concluante pour les expositions que l'adaptateur développe ou ajoute. M.-R. Jung avait déjà constaté que le remanieur « ne semble pas avoir puisé dans les textes latins¹⁹⁷ ».

En revanche, comme l'auteur original, l'adaptateur s'est inspiré des romans antiques, tels que le *Roman de Troie* ou le *Roman de Thèbes*. Ses sources nous semblent donc avant tout littéraires et vernaculaires, ce qui témoigne de l'orientation donnée à l'œuvre, des goûts de l'époque pour les romans antiques et leur matière historique, mais aussi peut-être de l'accession des textes vernaculaires au statut de sources fiables¹⁹⁸.

Il puise ainsi dans la matière thébaine, notamment pour l'histoire d'Œdipe, déjà empruntée au *Roman de Thèbes*¹⁹⁹ par l'auteur original. L'adaptateur reprend notamment l'ordre de présentation de l'histoire de Thèbes (relation des origines et des faits d'Œdipe, puis récit de la guerre entre ses deux fils Polynice et Étéocle) alors que l'auteur original mentionne l'histoire d'Œdipe seulement au moment où il évoque les deux fils du héros incestueux²⁰⁰. Le réviseur développe en outre le récit du combat entre les deux frères : Polynice frappe son frère d'un coup mortel, descend de son cheval pour le reconforter par un baiser ; Étéocle en profite pour le tuer (IX, v. 1587-1612). Une telle amplification reprend partiellement la description du *Roman de Thèbes*

196 Voir *Un commentaire médiéval aux Métamorphoses. Le Vaticanus Latinus 1479, Livres I à V*, éd. L. Ciccone et trad. Marylène Possamaï-Pérez, Paris, Classiques Garnier, 2020 ; *Commentaire Vulgate des Métamorphoses d'Ovide. Livres I-V*, éd. F.-T. Coulson et P. A. Martina, trad. P. A. Martina et C. Wille, Paris, Classiques Garnier, 2021.

197 M.-R. Jung, « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 272.

198 Le *Roman de Troie* est, par exemple, qualifié de *vraie histoire* dans ses mises en prose, ce qui révèle sa notoriété. F. Viellard montre cependant que *la vraie estoire de Troie* dont parle le premier prosateur du *Roman de Troie* reste le texte latin qu'il prétend avoir traduit, bien qu'en réalité il travaille à partir du roman antique en langue vernaculaire (« Du *Roman de Troie* à la "vraie estoire de Troie" (Prose 1 version commune) : le choix de l'Histoire », *Contes de Troie et d'Alexandre*, éd. L. Harf-Lancner, L. Mathey-Maille et M. Szkilnik, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 177-193, part. p. 192).

199 Notre comparaison entre le récit de Z, le *Roman de Thèbes* en vers et la prose sur la matière thébaine dans *l'Histoire ancienne jusqu'à César* nous rapproche plutôt de l'histoire thébaine en vers (notes IX, v. 1124-1131 et 1147-1154). M.-R. Jung expose la même intuition dans « Les éditions manuscrites [...] », art. cité, p. 272, n. 1. M. Possamaï-Pérez a montré que c'est déjà le cas pour l'auteur original dans « La légende thébaine dans l'*Ovide moralisé*. Un exemple de contamination des sources », *Ce est li fruis selonc la letre. Mélanges offerts à Charles Méla*, éd. O. Collet, Y. Foehr-Janssens et S. Messerli, Paris-Genève, Honoré Champion-Slatkine, 2002 (Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge, 3), p. 527-545.

200 Pour des exemples plus détaillés, cf. notes IX, v. 1094-1295.

en vers²⁰¹, également transmise dans la section thébaine de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*²⁰².

Le réviseur travaille de la même façon avec le *Roman de Troie*. L'influence de cet ouvrage est très claire, puisque le nouvel auteur désigne directement ce texte comme la source d'un de ses ajouts sur la mort d'Hector. Il mentionne ce que *dit l'histoire de Troie* (XII, v. 3117) et le *Livre de Troie* (XII, v. 3015), renvoyant explicitement au *Roman de Troie*. M.-R. Jung atteste que le réviseur marque ici sa préférence pour la « tradition de Benoît²⁰³ » par rapport à la version ovidienne de la mort d'Hector. Au livre XII, le remanieur cherche en effet à rétablir la vérité sur la mort d'Hector en puisant à la version de ce même texte : Achille se jette sur Hector pour le tuer au moment où ce dernier dépouille de ses armes un riche homme mort²⁰⁴. Certains points du développement de l'interprétation évhémériste de Médée pourraient aussi trouver leur origine dans le *Roman de Troie*²⁰⁵ auquel emprunte déjà l'auteur original²⁰⁶. Le nouvel auteur augmente donc les emprunts au roman antique qu'il reconnaît comme étant la source de tel ou tel passage. Reste à savoir s'il pratique plus la version en vers que la mise en prose. Dans ce même passage, le remanieur fait référence à la convoitise d'Hector pour l'habit d'un roi mort, juste avant son combat fatal avec Achille. Cette description se retrouve aussi bien dans les vers que dans la prose²⁰⁷. Mais quelques éléments attirent

201 *Roman de Thèbes*, éd. et trad. A. Petit, Paris, Champion Classiques, 2008, v. 11411 à 11457.

202 Première rédaction, manuscrit Paris, BnF, fr. 20125, <https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/3> ; deuxième rédaction, manuscrit Londres, British Library, Royal 20 D.I., <https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/3>, consultés le 23 octobre 2020. Notons que Christine de Pizan propose la même version dans la *Mutacion de Fortune* (éd. S. Solente, Paris, Abbeville, 1959, I 3112-3136).

203 M.-R. Jung, *La légende de Troie [...], op. cit.*, p. 622. Nous discutons déjà ce point dans la note XII, v. 3182-3205 de notre édition. Il nous paraît qu'en évoquant, dans ce passage, ce qu'il a *leu et noté / Ou livre qui est approuvé / Estre vrai* (XII, v. 3203-3205), l'adaptateur désigne le *Roman de Troie*.

204 Cf. note livre XII, v. 3189-3212 et *Roman de Troie*, éd. et trad. E. Baumgartner et F. Vielliard, Paris, Librairie générale Française, 1998, v. 16176-16179.

205 Pour des exemples précis, nous renvoyons aux notes VII, v. 722-824 et VII, v. 1-21 sur le mot *faerie* que l'on retrouve dans l'exposition et qui figure chez Benoît de Sainte-Maure, et dont on remarque aussi des traces dans les versions en prose.

206 P. Demats a montré que le premier auteur utilise le texte de Benoît de Sainte-Maure, aux livres VII et XII. Voir P. Demats, *Fabula. Trois études de mythographie antique et médiévale*, Genève, Droz, 1973, p. 87-88, p. 95.

207 Nous renvoyons à la note XII, v. 3182-3205 de notre édition.

notre attention, dans la prose. D'une part, on trouve des détails précis que l'on ne relève que dans certaines mises en prose²⁰⁸. D'autre part, il nous semble que la rubrique²⁰⁹ de Z²¹ (*La maniere comment Hector le preux fut occis selon la vraye histoire*) ou l'expression commune à Z (*pure vraie histoire / Qui est aprobee estre voire*, XII, v. 2978-2979) ressemble aux titres qui ont pu être donnés à certains témoins du *Roman de Troie* en prose. *Prose 1* s'intitule *La veraie estoire de Troye* (ms. BnF, fr. 1627), *La verage estoire de Troye* (ms. BnF, fr. 1627), *La vraye hystoire de Troye la Grant*²¹⁰ (ms. BnF, n.a.fr. 11674). La rubrique inaugurale du ms. London, British Library, Royal 20 D.I. (*Prose 5*) présente aussi le même contenu : *Ci commence la vraie istore de Troie* (f. 27r). Une telle congruence peut être le signe de l'influence des versions en prose sur notre remaniement, dans la mesure où ce genre de titres n'apparaît pas dans le texte versifié du XIII^e siècle²¹¹. Comme le rédacteur de la première mise en prose du *Roman de Troie*, le réviseur qualifie l'autorité que représente le *Roman de Troie* par l'expression *vraie estoire de Troie*²¹². Il paraît donc vraisemblable que l'auteur du remaniement de l'*Ovide moralisé* pratique ce type de mise en prose ou du moins le connaît.

I. Salvo-García, à propos du jugement de Pâris, et L. Barbieri²¹³, à propos des mythes de Médée et Jason, Héro et Léandre, Pâris et Hélène, émettent déjà l'hypothèse d'un rapprochement entre le *Roman de Troie* prosifié et l'*Ovide moralisé* original, même si ces rapports sont « toujours

208 Par exemple, seules les versions en prose précisent qu'Achille attaque Hector au moment où ce dernier s'éloigne avec le corps d'un roi mort. *Prose 5* et Z³⁴ disent que cet assaut se fait *par derriere*.

209 Nous nuancions le poids d'une rubrique qui peut être le fait d'un autre agent que l'auteur.

210 https://www.arlima.net/qt/troie_en_prose_1.html, consulté le 12 août 2018.

211 On relève dans Arlima : « L'estoire de Troie la grant (ms. A, inc. [f. 42r]), Le roumans de Troye la grant (ms. A, inc. [f. 41rc]), Troie la grant (ms. A, expl.), De Troies et de Tebes (ms. B, inc.), De Troies et de Tebes, li quartre (ms. B, inc.), Troye la grant (ms. D, expl.), Li romans de Troies (ms. H, inc.), Li romans de Troies (ms. I, expl.), Li bons romanz de Troie (ms. J), L'ystoire de la grant destruction de Troie la grant (ms. M, expl.), Le roman de Troie ». https://www.arlima.net/ad/benoit_de_sainte-maure.html#tro, consulté le 14 août 2018.

212 F. Vieillard, « Du *Roman de Troie* à la "vraie estoire" de Troie [...] », art. cité, p. 192.

213 I. Salvo-García, « El Juicio de Paris en la *General estoria* de Alfonso X : nuevas perspectivas », *Homo Ludens, Homo Loquens : el juego y la palabra en la Edad Media. Le jeu et la parole au Moyen Âge*, éd. M. Pilar Suárez Pascual, Madrid, UAM Ediciones, 2014, p. 305-319 ; L. Barbieri, « Les Héroïdes dans l'*Ovide moralisé* : Léandre-Héro, Pâris-Hélène, Jason-Médée », *Les translations d'Ovide au Moyen Âge*, éd. A. Faems, V. Minet-Mahy et C. V. Coolput-Storms, Turnhout, Brepols, 2011, p. 235-268.

ambigus et contradictoires » si bien « qu'il est difficile d'établir la direction d'une éventuelle dépendance²¹⁴ ». De son côté, L. Barbieri s'intéresse plus particulièrement aux liens avec *Prose 5*, mise en prose du roman que l'on estime contemporaine de l'*Ovide moralisé*. Si l'on ne peut pas affirmer avec certitude que l'auteur original a eu accès à *Prose 5*, dont les témoins aujourd'hui conservés ont été réalisés en même temps que le manuscrit le plus ancien de l'*Ovide moralisé*, on peut admettre que l'adaptateur a lu *Prose 5* et s'en est inspiré.

Les diverses mises en prose du roman de Benoît de Sainte-Maure se divisent en cinq groupes²¹⁵. La première prose, intitulé *Prose 1*, date de la deuxième moitié du XIII^e siècle ; la deuxième²¹⁶ remonte à la fin du XIII^e siècle (*Prose 2*) ; la troisième se met en place dans la seconde moitié du XIII^e siècle (*Prose 3*) ; la quatrième (*Prose 4*) nous est uniquement parvenue à travers le *codex* Bodmer 147 de la fin du XIII^e siècle ; enfin la cinquième²¹⁷ (*Prose 5*) est conservée dans la seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, du début du XIV^e siècle. Cette version a en outre la particularité de contenir *Les Epistres des dames de Grece*, traduction française des *Héroïdes* ovidiennes. *Prose 5* a été largement diffusée entre la deuxième moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle²¹⁸. Le rapport avec *Prose 5* mérite donc d'être creusé, dans la mesure où cette compilation contient, en plus de l'histoire thébaine, la traduction française des *Héroïdes*. Or, comme l'auteur original emprunte directement

214 L. Barbieri, « Les Héroïdes dans l'*Ovide moralisé* [...] », art. cité, p. 267.

215 Pour une étude plus précise de cette tradition, L. Barbieri, « Les versions en prose du *Roman de Troie*. État des recherches et perspectives », *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, éd. M. Colombo Timelli, B. Ferrari et A. Schoysman, Paris, Classiques Garnier, p. 33-67. Pour une étude de la composition de chacune de ces mises en prose, d'après un passage restreint, nous renvoyons à A. Rochebouet, « Les deux destructions de la ville de Troie », *Mettre en prose aux XIV^e et XV^e siècles*, éd. M. Colombo Timelli, B. Ferrari et A. Schoysman, Turnhout, Brepols, 2010, p. 225-233.

216 N'ayant pas d'édition pour ce texte, nous avons consulté l'un des trois témoins : le Paris, BnF fr. 9603.

217 *Le Roman de Troie en prose. Prose 5*, éd. A. Rochebouet, Paris, Classiques Garnier, 2021. On trouve aussi en ligne la version de deux *Histoires anciennes*, dans le cadre du projet de recherche *The Values of French Language and Literature in the European Middle Ages*. Le site contient la transcription des manuscrits Paris BnF fr. 20125 et London, British Library, Royal 20. D.I. *The Values of French Literature and Language in the European Middle Ages*. ERC Advanced Grant at King's College London, accessible à l'URL : <http://www.tvof.ac.uk/>, consulté le 22 janvier 2019.

218 *Les Epistres des dames de Grece, une version médiévale en prose française des Héroïdes d'Ovide*, éd. L. Barbieri, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 7-8.

aux *Héroïdes* pour les histoires de Héro et Léandre et de Médée et Jason, il est possible que son remanieur, qui pratique plus les traductions françaises que le texte latin, connaissait la traduction française des *Héroïdes*. Quelques réminiscences de cet ouvrage sont possibles concernant Héro et Léandre²¹⁹. La description de la peine des parents devant la mort de Léandre, qu'ajoute le remanieur, est proposée dans *Les Epistres des dames de Grece*, mais non dans les *Héroïdes* latines²²⁰. Cet argument pourrait attester d'un lien avec nos témoins. Mais le réviseur a pu aussi proposer ce parallèle en raison de la similarité de l'issue des amours de Pyrame et Thisbé et de Héro et Léandre. Le rapport entre le remaniement Z et *Prose 5* reste donc à approfondir.

En revanche, une autre source vernaculaire majeure est avérée : le *Roman de la Rose* de Jean de Meun, avec lequel le remanieur entretient un rapport de confrontation²²¹. L'adaptateur est imprégné des critiques contre Jean de Meun, critiques qui se développent dès la fin du XIII^e siècle pour éclater dans le débat sur le *Roman de la Rose*²²². Ces considérations se retrouvent notamment dans les interprétations du mythe de Mars et Vénus et de celui de Pygmalion. Le réviseur y inverse l'enseignement de certains personnages de Jean de Meun. Pour l'histoire de Mars et Vénus, il conseille, contrairement au jaloux, de se fier en la parole des femmes et de ne pas tromper avant de l'être ; pour celui de Pygmalion, il rehausse les vertus du désir de mariage au détriment du désir sexuel²²³.

Le remanieur emprunte encore à une autre œuvre dont il ne partage pas les conclusions misogynes²²⁴ : *La Clef d'amors*, traduction du XIII^e siècle de l'*Art d'aimer* d'Ovide, qui contient le livre III qu'Ovide adresse aux femmes. Dans ce dernier, le poète latin relate le mythe de Céphale et Procris contenu dans les *Métamorphoses*. Le traducteur de *La Clef d'amors* adapte ce mythe en le dotant de la morale suivante : *Il fait mal querre et*

219 Cf. notes des v. 2096-2097, v. 2212-2229 et v. 2491-2497 du livre IV.

220 L. Barbieri, qui a édité *Les Epistres des dames de Grece*, ne précise pas si un tel détail provient d'un autre texte. Le rédacteur de la famille Z n'aurait donc peut-être pas eu recours à une autre source commune à ce texte.

221 P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*, p. 97-104.

222 P.-Y. Badel, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle : étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980, p. 177.

223 P. Deleville, « Interprétations allégoriques [...] », art. cité.

224 P. Deleville, « "Tuit voir ne sont pas bon a dire". Ovide et parole proverbiale en langue vernaculaire », *CRMH*, 41, 2021-1, p. 103-116.

esprouver / cen que nen ne veut pas trouver (*La Clef d'amors*, v. 3209-3210²²⁵). Le remanieur de l'*Ovide moralisé*, dans son développement de la fable de Céphale, utilise à peu près le même proverbe : *Si sai bien par esprouver / Que ce que on ne veut pas trouver / On ne doit mie aller querant* (VII, v. 2455-2457). L'auteur connaît certes le proverbe par d'autres biais, mais il semble ici le reprendre à *La Clef d'amors*, qui conçoit aussi l'histoire de Céphale et Procris comme l'exemple des dangers de la jalousie.

Le réviseur partage donc les mêmes sources que l'auteur original, surtout pour les ouvrages littéraires. En revanche, il n'a pas la même démarche que son prédécesseur qui puise à des sources très diverses, dans le but de réaliser ce que M. Possamaï-Pérez nomme une « somme mythologique²²⁶ ». Comme l'ont bien montré J.-Y. Tilliette et L. Endress²²⁷, ce savant met à profit des opuscules spirituels et des répertoires géographiques, par exemple, pour amplifier sa traduction, alors que son adaptateur écourte ces passages enrichis. Il ne puise pas non plus aux textes latins, mais préfère leurs traductions françaises. La démarche du remanieur est donc bien différente ; il s'intéresse essentiellement à la matière vernaculaire.

225 *La Clef d'amors*, éd. G. Doutrepoint, Genève, Slatkine Reprints, 1975.

226 M. Possamaï-Pérez, *L'Ovide moralisé [...]*, *op. cit.*, p. 256-262, p. 730-731.

227 J.-Y. Tilliette avait déjà montré que l'auteur de l'*Ovide moralisé* intègre, dans sa moralisation du discours de Pythagore, la traduction complète du *De medicina animae* de Hugues de Fouilloy, « Guérir les corps, guérir les âmes. Notes sur l'*Ovide moralisé* 15, v. 3314-5768 », *Natura, scienze e società medievali. Studi in onore di Agostino Paravicini Bagliani*, éd. C. Leonardi et F. Santi, Firenze, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 345-365. Il revient sur cet aspect dans « De la prose au vers. L'*Ovide moralisé* traducteur de Hugues de Fouilloy », *Ovidius explanatus [...]*, *op. cit.*, p. 69-97. L. Endress envisage que l'auteur avait accès à des manuels géographiques pour enrichir sa traduction : « Un répertoire du type "*de montibus et fluminibus*" dans l'*Ovide moralisé*? À propos d'un passage interpolé et ses sources possibles », *Ovidius explanatus [...]*, *op. cit.*, p. 39-68.